

Classement. **INTELLECTUAL CO-OPERATION.**
INTERNATIONAL BUREAUX.
SOCIAL.

REGISTRY.

Classement No. **C 13P.** Document No. **45410** Dossier No. **25398**

Expéditeur.

Sujet.

See Schedule within

Confédération Internationale des Étudiants

Date.

7^{ème} Réunion du Conseil de la
Confédération

15-25 avril 1925

L'USAGE DE CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ AU REGISTRY.		REMETTRE CE DOCUMENT À— (En premier lieu).	DATE.	REMETTRE CE DOCUMENT À— (En second lieu).	DATE.
Réponses, &c. (Out Letter Book) :—		<i>TS Inform. Bur. No. 18/25</i> <i>M. Opreescu</i> ✓ <i>8 VIII 25</i> Public Information Sn. <i>7 AOÛT 25</i> International Bureaux Sn. <i>5 OCT. 25</i> Public Information Sn. <i>20 OCT. 1925</i> International Bureaux Sn. <i>16 DEC. 1925</i> International Bureaux Sn. <i>1 JAN. 1926</i> <i>Mlle Mansault (us)</i> <i>27/1/26</i>			
Document précédent	No. 37660.	Copies envoyées pour information préalable à :—			
Index A.	Index B.				
Sommaire.					
Imprimé.					
Distribution.					
Voir les dossiers :—					
Index C.					
A classer.					
Document suivant	No. 52171				

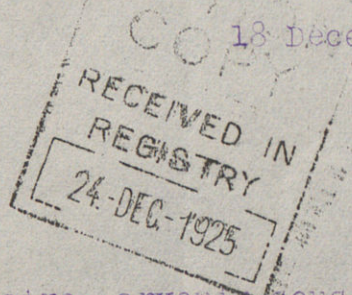
Prière d'inscrire les commentaires sur la feuille blanche à l'intérieur.
Voir, pour Distribution (éventuelle), la feuille bleue à l'intérieur.

13c/45410x/25398

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

OFFICE CENTRAL : PALAIS MONDIAL — BRUXELLES

SECTION :
Cabinet de l'Administrateur.



Monsieur le President,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli un exemplaire du recueil des Procès-verbaux des réunions du Conseil et des Commissions qui se sont tenues à Nyborg & Copenhague du 15 au 25 Août dernier, à l'occasion de la 7ème réunion annuelle du Conseil de la Confédération.

Ce recueil comprend les procès-verbaux des séances du Conseil et des Commissions I - II - V & VI. - La Commission III vous a fait tenir directement les procès-verbaux de ses séances et je n'ai pas cru devoir incorporer la traduction de ce long document dans le recueil actuel. Vous voudrez bien le compléter vous-même.

J'attire votre attention sur ce que la Commission IV ne s'est pas réunie au cours de cette session du Conseil, le Comité Exécutif ayant estimé devoir rattacher à l'ordre du jour de la II^e Commission les questions figurant au programme de la VI^e Commission.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'accuser réception du recueil des procès-verbaux et dans cette attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur de l'Office
Central de la C.I.F.

Jean BAUGNIET Cr. Jr.

82, Avenue Molière,
Bruxelles.

C.R.

II
19 C | 45410 + | 25398

Genève, le 19 Octobre 1925.-

✓
Cher Monsieur,

Je vous remercie infiniment de votre lettre du 2 Octobre 1925, et du rapport sur la réunion de Nyborg et Copenhague qui l'accompagnait.

J'aurais bien voulu donner place à ce très intéressant rapport dans le prochain numéro du bulletin, qui paraîtra au premier Novembre, mais malheureusement, il est venu trop tard pour me permettre de le faire. Il sera donc destiné au numéro de Janvier; si vous voulez introduire des modifications, vous aurez donc tout le temps pour pouvoir le faire.

Tout en vous priant de me rappeler au souvenir de Madame Baugniot, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

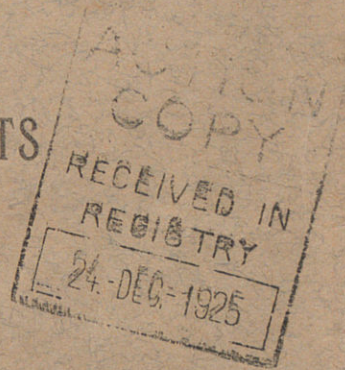
50
Secrétaire de la Commission
de Coopération Intellectuelle.

Monsieur Jean BAUGNIOT,
Secrétaire de la Confédération Internationale des Etudiants,
82, avenue Molière, BRUXELLES.

Registry
19C/45410K/45398

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE des ÉTUDIANTS

SIÈGE : BRUXELLES



VII^e RÉUNION DU CONSEIL

PROCÈS VERBAUX

DES

Séances du Conseil et des Commissions

tenues à NYBORG et à COPENHAGUE

du 15 au 23 Août 1925.



PROCES VERBAUX

Seances du Conseil de la C. I. E. aux Reunions
de

NYBORG & COPENHAGUE - Août 1925.

Lièrre Seance du Conseil, - 16 Août 1925.- NYBORG.

La seance est ouverte à 9 h.1/2, sous la presidence de Monsieur Jean
BALINSKI-JUNDZILL, President.

Le President remercie les Etudiants du Danemark d'avoir accepte d'organiser
les reunions du Conseil cette annee dans leur pays.

M. BAGUETTE fait l'appel des pays representes, - ce sont les pays
suivants:

Le DANEMARK - LA FINLANDE - La HOLLANDE - LA LETTONIE - L'UKRAINE -
L'ANGLETERRE - LA BELGIQUE - L'AFRIQUE DU SUD - la BULGARIE -
l'ECOSSE - L'ESTHONIE - la FRANCE - la HONGRIE - la POLOGNE -
la SUEDE - la SUISSE - le LUXEMBOURG - la THECOSLOVAQUIE - l'ITALIE
l'ALLEMAGNE - La YUGOSLAVIE - les E.U.d'AMERIQUE.

Le President fait part des telegraphes de felicitation regus, du Bureau
International de la Paix - du World Christian Federation - de la
Federation des Femmes Universitaires - de la Federation des Etudiants
Macedoniens a l'Etranger et du President de l'Union Nationale de
Pologne.

I.- ORDRE DU JOUR.

- 1.- RAPPORT du COMITE EXECUTIF.
- 2.- id de l'Office Central.
- 3.- id de la Commission III.
- 4.- Divers.

1.- COMITE EXECUTIF. - M. BALINSKI, au nom du Comité Executif expose le
travail accompli lors des reunions de Londres, et de Rome.
Toute l'activite s'est limitee a un travail d'execution des voeux
de Varsovie. - Les resultats ont ete importants a divers points de
vue.

La C.I.E. est maintenant en relations constantes avec la Commis-
sion de Cooperation Intellectuelle de la Societe des Nations et la
Carte Internationale d'Etudiant a ete acceptee par celle-ci.

Ensuite le Bureau International du Travail a promis également
sa collaboration avec les organisations de la C.I.E. - Quant aux autres
associations internationales d'etudiants, elles ont ete en relations
tres suivies avec la C.I.E., notamment la Federation Universitaire
Internationale qui a conclu avec nous un accord.

La collaboration du World Student Federation et de Pax Romana
a aussi ete obtenue et la C.I.E. a promis de mettre tous ses organism
mes techniques a la disposition des autres groupements internatio-
naux, etant donne qu'ils poursuivent le même but que la C.I.E.

Avec la Student Relief, on en est arrive également à un accord
dont les details seront communiqes aux commissions competentes.

11.- RAPPORT de l'OFFICE CENTRAL. M. BAUGNIET expose dans ses grandes
lignes l'activite de l'O.C.

L'assemblee prend acte de ce que les procès-verbaux de Varsovie
ont ete rassembles et relies par les soins de l'O.C. et nomme une
commission de verification des comptes-rendus, composee comme suit:
M. ANTEBI - /FRANCE/ - BOSCHART - /SUISSE/ - PALECEK - /TCHECOSLOVAQUIE

III.- RAPPORT de la Commission III. - M. MACADAM, Président, lit un rapport très détaillé sur les résultats tangibles obtenus par cette commission. (voir annexe)

M. CZERWINSKI /Pologne/ attire l'attention de l'assemblée sur le grand travail accompli par M. Macadam l'on fait au délégué anglais une ovation de sympathie.

M. ROTSCCHILD représentant le groupement d'étudiants des Etats-Unis vient d'entrer dans la salle. - M. Balinski lui souhaite aussitôt la bienvenue et exprime l'espoir de voir bientôt à la C.I.E. une forte collaboration avec les étudiants du nouveau monde.

IV.- Divers rapports: Rapport de M. STAHEL, sur l'Entr-Aide Universitaire, de M. ZARANSKY /Pologne/ sur l'échange des publications universitaires, - de M. STAHEL, sur le film scientifique - Les rapports sont communiqués à l'assemblée.

M. Mc DONALD, trésorier demande que l'on élise deux vérificateurs des comptes. - MM. ANTHAL /Hongrie/ & BERGH /Suisse/, sont nommés.

La séance est levée à 11h.45.

=====

2ème Séance du Conseil. - 16 Août 1925 (après-midi)

Sous la Présidence de M. Jean BALINSKI-JUNDZILL, Président.

La séance est ouverte à 18 heures.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Conrad HOFFMANN, Président du Student Relief, à M. KESSEL, Président de l'Union Internationale de Genève et à Melle KWEL.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 2.- id de la vérification des minutes des procès-verbaux de Varsovie.
- 3.- Rapport du trésorier honoraire, M. Macadam.

I.- RAPPORT de la COMMISSION de VERIFICATION des POUVOIRS.

M. STAHEL, président de la Commission, propose au Conseil au nom de celle-ci de considérer les pays suivants comme régulièrement représentés aux séances plénières de la C.I.E. en Danemark, ce sont:

Angleterre - 3 voix - BELGIQUE 2 voix - BULGARIE 2 voix - ECOSSE 2 v.
DANEMARK 2 voix - ESPAGNE 3 voix - FINLANDE 2 voix - FRANCE 4 voix -
HONGRIE 2 voix - ITALIE 3 voix - LETTONIE 3 voix - LUXEMBOURG 1 voix
POLOGNE 3 voix - SUEDE 2 voix - SUISSE 3 voix - TCHECOSLOVAQUIE 3 v.

M. STAHEL fait part de ce que outre les pays représentés qui sont membres titulaires de la C.I.E. il y a seulement 2 pays représentés: l'Ukraine et la Russie (ORESO). Les 5 autres sont absents.

Il annonce en outre que la Pologne, la Hongrie et l'Italie n'ont pas encore réglé leur cotisation de cette année et que pour ces pays la question financière devra être réglée séparément.

Le rapport ainsi présenté est adopté.

II.- Vérification des minutes des Procès-Verbaux de Varsovie. M. ANTEBI rend compte du rapport de la Commission (voir annexe)

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION.

Ont été présents :

M. ANTEBI (France)
M. BOSSHARDT (Suisse)
M. PALECEK (Tchécoslovaquie)

La commission de vérification des procès-verbaux, réunie à Nyborg, le 16 Août 1925, a examiné les recueils des procès-verbaux depuis la fondation de la C.I.E. à Strasbourg, en 1917, jusqu'aux réunions de Varsovie et Cracovie inclus. Elle a constaté avec satisfaction la parfaite tenue de ces recueils et elle est heureuse d'adresser ses félicitations à l'Office Central qui a conservé avec soin toutes les archives de la C.I.E., jusqu'à ce jour.

Toutefois elle se trouve dans l'obligation de constater que le procès-verbal de la séance du Conseil du 23 Septembre 1924, à Cracovie est incomplet.

A la suite de la lecture de ce rapport M. BALINSKI, afin de résoudre immédiatement la question, propose au Conseil de désigner une petite commission de deux membres, composée de MM. MACADAM & BAUGNIET, afin de s'adjoindre à la Commission de vérification et de se mettre d'accord sur les corrections suivant les vœux du rapport de la commission de vérification.

III.- RAPPORT du TRÉSORIER, Honorable M. MACADAM.

M. MACADAM fait un exposé détaillé de la situation financière de la C.I.E. (voir annexe)

IV.- Suivant les rapports qui ont été distribués aux diverses délégations qui sont adoptés, de même que ceux déposés par MM. ANTEBI & BERGH, en vertu de la décision prise par le Conseil le matin même.

La séance est levée à 18 h. 1/2.

3ème Séance du Conseil.- 19 Août 1925.-

Sous la présidence de M. Jean BALINSKI-JUNDZILL.

La séance est ouverte à 17h.50.

Le Président adresse de cordiales paroles de bienvenue à Monsieur J. VAUDAN, délégué des Etudiants d'Amérique latine, qui exprime à son tour sa satisfaction de se trouver à la C.I.E. Il annonce que les étudiants de l'Amérique du Sud se sont groupés en une puissante association nationale, qui selon toutes les probabilités, sera représentée au Congrès de l'année prochaine à Rome.

Sur la proposition de M. de ROWCA SERRA, de la délégation de France, le télégramme suivant est envoyé à Sa Majesté le Roi de Danemark :

"A SA MAJESTÉ LE ROI DE DANEMARK - COPENHAGUE -
"LE CONSEIL DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS RÉUNIT
"A NYBORG-STRAND & REPRÉSENTANT LES ÉTUDIANTS DE 31 NATIONS, A
"L'HONNEUR DE PROFITER DELL'OCCASION QU'IL A DE SE RÉUNIR POUR LA
"PREMIÈRE FOIS SUR LE SOL DANOIS POUR PRÉSENTER A SA MAJESTÉ LE ROI
"DE DANEMARK L'HOMMAGE DE SON PROFOND RESPECT.
(S) JEAN BALINSKI-JUNDZILL,
(S) IIVISON S. MACADAM.

I.- ELECTION de 4 VICE-PRESIDENTS.-

M. le Président fait part au Conseil de la démission des 4 Vice-Présidents et demande que des candidatures soient posées.

L'Angleterre, par l'organe de Mr. CARR,
La Pologne par l'organe Mr. REMBIELINSKI,
La Belgique, par moi-même,
présentent les candidatures suivantes: M. GRAESSLER - /Danemark/
Mr. DEAK /Hongrie/ - M. ORAZI /Italie/ - M. ANTEBI /France/ -
M. BERGH /Suède/ & M. OFCHAROFF /Bulgarie/.

M. le Président décide que l'assemblée se prononcera d'abord sur le choix des 4 Vice-Présidents, sans détermination de durée de leur mandat.

On passe au vote: MM. REMBIELINSKI & STAHEL sont nommes scrutateurs. - Les résultats sont les suivants:

M. GRASSLER	- 16 voix,
M. ANTEBI	- 15 voix,
M. DEAK	- 11 "
M. BERGH	- 10 "
M. OFCHAROFF	- 7 "
M. ORAZI	- 7 "

La proclamation des résultats est acclamée et MM. ANTEBI & DEAK déclinant les mandats de deux ans proposent au Conseil de ne pas procéder par conséquent au vote sur la durée des mandats à conférer aux Vice-Présidents, et de proclamer sans plus de formalités:

MM. GRAESSLER & BERGH comme Vice-Président de la C.I.E. pour deux ans.

La séance est levée à 8h.1/2.

4ème Séance plénière du Conseil - Nyborg - 19 Août 1925.

Sous la Présidence de Mr. Jean BALINSKI-JUNDZILL, Président.

La séance est ouverte à 20h. 1/2.

ORDRE DU JOUR.

1. Procès-verbaux de Varsovie.
2. Rapport de la Commission de Vérification des Comptes.
3. Conclusions de la Commission I.
4. Proposition de la Commission des Finances.
5. Question du Club International des Etudiants.

I. PROCES-VERBAUX de VARSOVIE.

M. ANTEBI donne lecture de la résolution suivante, qui clôt définitivement la question des procès-verbaux de Varsovie:

La Commission de vérification des procès-verbaux s'est réunie avec M. MACADAM & M. BAUGNIET; - après un examen attentif du procès-verbal de la séance du 22 Septembre 1924, la commission a décidé d'y insérer quelques phrases additionnelles, de façon à ce que la discussion rapportée dans le procès-verbal puisse être comprise dans toute sa signification.-

Après cette modification, la Commission déclare que les procès-verbaux sont absolument corrects & réguliers.

II. COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES.

M. BERGH (Suède), rapporteur de la Commission certifie que les dépenses effectuées par le trésorier, sont conformes au budget adopté à Varsovie.

Une exception doit être pourtant signalée; - ce sont les dépenses effectuées par le Bureau permanent de Genève, - ici le crédit a été largement dépassé. Le Conseil réservera la question à la Commission des Finances, qui fera une proposition concrète à cet égard.

III.- CONCLUSIONS de la COMMISSION I.-

Après que le Président eut annoncé que la Commission de Propagande n'avait pas encore pu rédiger son rapport au sujet de l'admission de la Hollande à la Confédération, M. GRAESSLER, donna connaissance des conclusions adoptées par la première commission. Ces conclusions sont les suivantes:

"Le Conseil décide de créer des membres d'honneur de la C.I.E.
"Ces membres d'honneur seront proposés par le Comité Exécutif au Conseil annuellement. A cette présentation contribueront toutes les
"Unions Nationales.

"Les membres d'honneur devront être élus à l'unanimité, les abstentions n'étant pas comptées.

Le délégué de la Lettonie s'oppose en principe à tout Comité d'honneur de la C.I.E. Des difficultés insurmontables lui paraissant impossibles à éviter.

M. BALINSKI se rallie à la proposition de M. GRAESSLER.

Une vive discussion s'engage entre M. CARR /Angleterre/ - REMBIELINSKI /Pologne/ & ANTAL /Hongrie/.

L'assemblée adopte le texte présenté par 8 voix contre 4 & 4 abstentions.

IV.- RAPPORT de la COMMISSION des FINANCES. (Voir annexe)

M. Mc.DONALD propose au Conseil d'évaluer désormais les cotisations à la C.I.E. en francs suisses et de décider que toute la comptabilité sera dorénavant tenue en francs suisses, afin de se rallier à une base monétaire stable.

M. MACADAM soutient la proposition de M. Mc.DONALD et propose le vote pour l'augmentation adoptée.

V.- CLUB INTERNATIONAL DES ETUDIANTS.

M. MACADAM remercie Mr. & Mme ADEN de leur très grande générosité et de ce qu'ils ont admis les étudiants porteurs de la carte de la C.I.E. au bénéfice de la fréquentation du Club international des étudiants à Genève.

Le Conseil émet le vœu que les membres de la C.I.E. n'abuseront pas de l'invitation et ne resteront en aucun cas plus d'un mois au Club.

M. MACADAM propose le vote d'un subside de Frs. 500.- au Club International, en manière de remerciement.

M. de ROCCA SERRA fait remarquer que l'offre est gratuite, qu'elle ne nécessite aucune rémunération, à moins peut-être que des avantages honorifiques, tels que décorations, etc.

La séance est levée à 22 heures.

5eme Seance pleniére du Conseil. Nyborg, 21 Août 1925.

Sous la présidence de M. Jean BALINSKI-JUNDZILL, Président.

La seance est ouverte à 16h.45.

ORDRE DU JOUR.

1. RAPPORT de la Sous-Commission A. de la Commission III.
2. id de la 2me Commission.
3. id de id
4. id 2me id
5. Divers.

Le President souhaite la bienvenue à M. OPRESCU, secretaire du bureau de la Commission de Cooperation Intellectuelle de la S.D.N. et à Mr. & Mme. HADDEN, fondateurs de l'Union Internationale des Etudiants de Genève. - L'on fait a ces diverses personnes une ovation de sympathie.

Ensuite de quoi, le Conseil après quelques mots de M. MACADAM, presente ses meilleurs voeux à M. Balinski à l'occasion de sa fête.

I. RAPPORT de la SOUS-COMMISSION /A de la COMMISSION III.

M. MACADAM presente au nom de la sous-commission A/ de la Commission I III, le projet redigé par une de ses sous-commissions, concernant un contrat fait entre la dite Commission III et Mr. ROTHSCHILD, délégué des Etudiants d'Amérique. -

Le projet étant adopté par acclamations, M. BALINSKI souligne l'importance de ce vote parce qu'il marque les premiers rapports officiels entre les étudiants européens et ceux des Etats-Unis.

M. ROTSCHAILD remercie et prononce quelques paroles afin de montrer la portée de son projet.

II. RAPPORT de la 2me COMMISSION.

M. BAGUETTE donne lecture du rapport écrit de la deuxième commission et comme une discussion semble s'engager sur divers points du rapport M. Balinski fait remarquer qu'une discussion détaillée ou publique au Conseil est impossible, qu'il ne pourra la tolérer, étant donné le mode de travail adopté à la C.I.E. - Les observations ont dû être presentées en Commission.

M. GRAESSLER President de la dite Commission resume brievement le sens des discussions et des decisions de la Commission II.

M. OPRESCU regrette que la question des Films scientifiques a t été traitée si sommairement, car officiellement, le Bureau International de Cooperation Intellectuelle croyait que la C.I.E. s'occuperait serment de la question.

Passant ensuite à la question de l'équivalence des diplômes, il repète les paroles prononcées déjà devant la Commission III au cours d'une séance où il était intervenu et tâche de montrer le danger qui resulterait pour la C.I.E. de vouloir exercer une influence politique à propos de l'équivalence des diplômes. - Il est à craindre aussi un froissement inévitable entre les divers pays si l'on résolvait la question avec trop de précipitation et aussi une baisse à peu près certaine du niveau intellectuel des universités. -

Il rappelle que la question déjà portée en 1924 devant le Bureau de Cooperation Intellectuelle avait provoqué une enquête officielle qui ne put néanmoins donner que des renseignements partiels.

M. OPRESCU croit que le rôle véritable de la C.I.E. ne consiste pas dans une action auprès des gouvernements pour obtenir l'équivalence, mais consiste bien plus en des enquêtes officielles sur l'état des étudiants étrangers porteurs de diplômes d'universités étrangères et continuant des études dans d'autres pays.

Il signale que la Federation des Femmes Universitaires a. ete chargee d'une enquête semblable afin de connaître l'équivalence réelle des diplômes et de suggerer un travail commun avec la C.I.E. pour en arriver plus vite et plus facilement à des résultats féconds.

M. BALINSKI remercie M. CPRESCU de son intervention, ils constatent que les vœux émis par la Commission concordent en réalité avec les paroles de M. CPRESCU. - Ce que nous voulons, dit-il, c'est montrer aux étudiants l'importance énorme de la question de l'équivalence des diplômes.

Le Conseil décide en ce qui concerne les Films Scientifiques, que l'initiative en est laissée entièrement à la Suisse.

M. GATTINO déclare au cours de la discussion que la question des Films scientifiques doit être examinée prochainement par la Conférence Internationale du Cinéma.

M. CPRESCU insiste afin que les étudiants émettent le vœu d'entrer le plus vite possible en rapport avec la Federation des Femmes Universitaires.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT de la Commission VI.

M. NOTZ donne lecture du rapport de la Commission qu'a présidée H. ANTEBI. Les délégués de Bulgarie et de Tchécoslovaquie font remarquer que l'on a omis d'indiquer la représentation de leur Union Nationale au sein de la commission.

M. REMBIELINSKI rectifie quelques phrases erronées du rapport.

Le rapport ainsi amendé est adopté.

M. BALINSKI & MACADAM remercient vivement les Italiens de la lourde tâche qu'ils ont acceptée d'assumer pendant l'été de 1926, à l'occasion des Olympiades Universitaires Internationales.

RAPPORT de la COMMISSION V.

Le rapport de cette commission présenté par M. STAHEL, suscite une assez longue discussion à propos de la question financière, entre MM. BAUGNIET - STAHEL - DELVAUX - de ROCCA SIERRA - MACADAM & Mc. DONALD.

Le rapport est adopté sauf la partie financière qui sera examinée à la séance plénière du 23 août à Copenhague.

La séance est levée à 6h.1/2.

VI^e Séance plénière du Conseil - COPENHAGUE. -

25 août 1925.

Sous la présidence de M. BALINSKI-JUNDELL, président.

La séance est ouverte à 17 heures.

ORDRE DU JOUR.

- 1.- Rapport de la Commission III.
- 2.- Résolution à propos de la V^e Commission.
- 3.- Rapport de la Commission I.

4. Congrès de 1926.
5. Rapport de la Trésorerie.
6. Admission de la Hollande.

I. RAPPORT de la COMMISSION III.

M. MACADAM donne lecture du document en question, très détaillé et exposant les résultats acquis jusqu'à présent à propos des voyages internationaux et des relations internationales entre étudiants.

Ce rapport est adopté à l'unanimité. (voir annexe)

Le passage relatif à l'Union Internationale de Genève est souligné par de vives acclamations. - Les résolutions suivantes sont adoptées par le Conseil à propos de l'Union Internationale de Genève:

1. Le libre usage du Club a été accepté avec reconnaissance par les membres de la C.I.E., à la condition de la présentation de leur carte d'identité d'étudiant, pour une période qui n'excede pas un mois chaque année, et à la condition que pour une plus longue période plus longue soit prise une inscription de 5 francs suisses pour 3 mois, portée à 10 francs suisses pour une année.

2. La résolution suivante est également adoptée:

En vue du service que le Club effectuera pour les membres de la Confédération, la C.I.E. fait le vote d'une pension concernant son entretien, dont le montant sera établi par la Commission des finances et recueillie par le Conseil.

Ces résolutions sont adoptées par de vifs applaudissements.

II. RESOLUTION A PROPOS DE la COMMISSION V.-

Le rapport de la Vme Commission permanente expose par M. STAHEL est adopté suivant le sens du rapport de la Vme Commission.

M. BAUGNIET demande que l'on ajoute au rapport une proposition que celui-ci rédige de la façon suivante: "Le Comité Exécutif ne conclura aucune convention avec l'un ou l'autre organisme étranger à la Confédération sans en référer au Conseil.

"Si une convention temporaire devait être conclue, le Comité Exécutif inviterait les U.N. à se prononcer par vote, par correspondance sur l'opportunité de cette convention.

"Les U.N. devront faire parvenir leur vote dans les 2 mois de l'envoi par poste recommandée de la proposition".

M. MACADAM voudrait que l'on laissât plus de latitude au Comité Exécutif, mais M. ROCCA SERRA & BAGUETTE s'opposant à cette rectification en défendant l'amendement intégral de M. BAUGNIET sans aucune modification. - Le texte de M. BAUGNIET est adopté.

M. DEAK propose que l'on fixe un délai de deux mois pour la réception des réponses des U.N. - Adopté.

M. MACADAM tient à féliciter tout particulièrement M. HABICHT de son travail effectué à la V^e Commission.

M. HABICHT est l'objet d'une manifestation de sympathie.

III.- RAPPORT de la I^{re} COMMISSION.

Ce rapport est présenté par son Président M. BALINSKI.

Une discussion surgit au sujet d'une des propositions de la première Commission, combattue par MM. BAUGNIET & REMBIELINSKI, elle est finalement adoptée.

IV.- CONGRES de 1926.

Le Conseil accepte avec enthousiasme l'invitation de l'U.N. des Etudiants Italiens, qui se sont offerts très gracieusement pour

l'organisation du prochain Congrès à Rome, en Septembre 1926.

M. BALINSKI salue en termes émus M. le Professeur NIMMERN, Président d'honneur de la Fédération Universitaire pour la S.D.N., qui vient d'entrer dans la salle.

V. RAPPORT de la TRESORERIE.

M. MACADAM donne lecture du rapport général de la trésorerie approuvé par la Commission des Finances et qui est présenté au Conseil.

Une discussion surgit à propos de l'importance des nouvelles cotisations, désormais fixées en francs suisses et au taux suivant:

0.03 cts. à la place de 0.07 1/2 français,
0.02 " suisses au lieu de 0.05 cts. français,
& 0.01 " id id 0.02 1/2 id

M. DELVAUX combat les nouveaux taux qui sont beaucoup trop élevés pour les U.N. dont le change est bas. Il montre que les cotisations seront à peu près deux fois plus élevées qu'elles n'étaient, semble-t-il dans les intentions du trésorier.

M. BAUGNIET soutient de point de vue, ainsi que M. de ROCCA SERRA. Néanmoins les propositions du trésorier sont adoptées par 13 voix contre 3 et une abstention.

Le reste du rapport est adopté par acclamations.

Le trésorier à son tour est l'objet d'une manifestation de sympathie.

Les amendements au budget de 1925 sont adoptés tels qu'ils ont été présentés par la Commission des Finances. (voir annexe)

Le budget de 1926 est exposé par M. Mc.DONALD, il fait l'objet d'un examen attentif et est finalement adopté suivant les vœux de M. Mc.DONALD.

VI. ADMISSION de la HOLLANDE.

M. BAUGNIET, Président de la Commission de Propagande, donne lecture de son rapport

RAPPORT SUR LA DEMANDE D'ADMISSION de L'ALGEMEENE SENATEN

VERGADERING.

(ASSOCIATION DES SENATS)

L'Algemeene Senaten Vergadering a sollicité son admission le 24 Juin 1924, en qualité de membre de la Confédération Internationale des Etudiants.

L'Algemeene Senaten Vergadering, fondée le 12 Mars 1913, est le groupement des Comités des Associations d'Etudiants, dénommées "CORPORAS" des Universités Néerlandaises, de:
LEIDEN - UTRECHT - GRONINGEN - DELFT & AMSTERDAM.

Ces 5 associations (annuaire page 51) groupent 3014 membres et ont comme but, conformément à l'article 2 de son règlement, les intérêts corporatifs de chacune des associations affiliées sur le pied d'égalité de tous les corps d'étudiants reconnus des Pays-Bas.

Elle a également comme but d'entretenir des relations étroites avec les organismes estudiantins des autres pays.

L'activité de L'Algemeene Senaten Vergadering n'est guère distincte de celle des différentes organisations qui la composent. Ainsi que son règlement l'indique, elle n'est qu'un organisme fédératif de

Ses décisions sont exécutées par chacune des associations affiliées. Les dépenses du bureau de la Fédération sont supportées par l'organisation à laquelle ses membres appartiennent.

Le Secretariat permanent de l'A.S.V. est confié à l'AB-ACTIS COLLEGII CIVITATIS ACADEMIKI LUGDUNO BATAVE SUOREMI.

Les différentes Corporas composant la Fédération ont un organe propre, qui paraissent hebdomadairement, ce sont les périodiques suivants:

VIETUS CONCORDIA FIDES - Organe hebdomadaire du Corps étudiantin de Leyde.

VOX STUDIOSORUM - Hebdomadaire des étudiants d'Utrecht,
DER CLERCKE CRONIK - Organe hebdomadaire des unions étudiantines, de Groningue,

DE SPIEGEL - Organe officiel hebdomadaire du Corps étudiantin de Delft,

PROPRIA CURES - Hebdomadaire des étudiants d'Amsterdam.

L'Algemeene Senaten Vergadering, ainsi qu'on a pu s'en apercevoir, par l'exposé ci-dessus, est la réunion des différentes corporas étudiantines des universités hollandaises. Elle ne groupe pas tous les étudiants de Hollande, tant s'en faut, puisque les universités de:

NIMEGUE - ROTTERDAM - WAGENINGUE
n'y sont pas représentées. Elle ne comprend pas davantage les associations d'étudiants des différentes universités du pays.

Il est cependant incontestable que l'A.S.V. est actuellement l'organisation étudiantine la plus puissante de Hollande et à ce titre, peut prétendre à devenir membre libre de la C. I. E., en attendant que par l'incorporation dans son sein des représentants des Universités qu'elle ne groupe pas encore, ainsi que par l'adjonction au nombre de ses membres des diverses associations d'étudiants, elle puisse prétendre à être admise en qualité de membre titulaire de la C. I. E."

Une longue discussion s'engage sur ce rapport, au cours de laquelle M. BAUGNIET fait voter la résolution suivante:

"Le Conseil de la C.I.E. exprime aux Etudiants Hollandais toute sa sympathie et son désir de voir se renouer les liens amicaux qui unissent la Confédération des Etudiants à l'Union Nationale des Etudiants Hollandais".-

Ce vœu est longuement acclamé, mais comme la discussion s'éternise et qu'il est impossible de continuer à siéger, la suite du débat est reportée au lendemain, sur la proposition de Mr. BALINSKI.

La séance est levée à 19 heures.

Seance du Conseil du 24 Août 1925.- Université de
COPENHAGUE.

Presidence de M. Jean BALINSKI-JUNDZILL, President.

La seance est ouverte à 10 h. 3/4.

M. OPRESCU vote la façon dont la C.I.E. mène ses discussions et déclare qu'il rapportera à la Commission de Cooperation Intellectuelle de la S.D.N. son impression favorable et rendra compte de ce qu'il a vu.

ORDRE DU JOUR.

- 1) ADMISSION de la HOLLANDE.
- 2) DECLARATION de la DELEGATION FRANCAISE.

I.- ADMISSION de la HOLLANDE.

M. le President regrette que les débats d'hier se soient déroulés avec aussi peu de calme et prie le représentant de l'Algemeene Senaten Vergadering de croire qu'aucune délégation d'étudiants n'est systématiquement opposée à la Hollande. La discussion de l'admission de la Hollande ne doit froisser aucunement les sentiments patriotiques de BEERMAN.

M. BEERMAN défend longuement l'admission de son pays en tant que membre titulaire de la C.I.E., et tâche de démontrer que son organisme est conforme aux exigences statutaires de la C.I.E.

M. CARR soutient le point de vue de M. Beerman.

M. VANDE VELDE dit que cette question ne peut se poser puisque la demande d'admission n'a pas été faite au moins six mois auparavant comme l'exigent les statuts.

M. ROCCA SERRA s'associe aux paroles de M. Vande Velde, et déclare être décidé à réclamer l'application stricte et intégrale des Statuts.

Après une intervention de M. BAGUETTE, M. BEERMAN répond longuement aux orateurs précédents.

M. CARR adresse un chaleureux appel à toutes les délégations en faveur de la Hollande.

M. DELVAUX combat le point de vue adopté par M. Beerman. Les statuts indiquent que le Comité Exécutif doit veiller à la stricte observation des statuts. M. le Président ne pourra des lors mettre aux voix l'admission de la Hollande en tant que membre titulaire, qu'en violant les statuts sur deux points, et en donnant l'exemple le plus regrettable de violation de la loi fondamentale de la C.I.E.

M. ROCCA SERRA s'associe aux paroles de M. DELVAUX et demande que l'on ne cède pas devant des questions sentimentales.

Après une intervention de M. ANTEBI qui défend l'œuvre de la Commission de Propagande, M. ORELEOZI se déclare d'accord avec M. BEERMAN.

M. BEERMAN combat l'esprit des statuts, qui, s'ils étaient appliqués strictement, mèneraient inévitablement la C.I.E. à la mort. Au surplus, bien peu d'Unions Nationales membres titulaires de la C.I.E., représentent aussi complètement les étudiants de leur pays que l'Algemeene Senaten Vergadering.

Ce point de vue soutenu par M. MACADAM, qui invoque l'article 5, disant que le Conseil peut apprécier les cas particuliers, est combattu par M. BAUGNIET sur certains points. Il faut alors l'historique du travail de la Commission de Propagande. M. ANTEBI appuie la déclaration de M. BAUGNIET.

Après une assez longue discussion à laquelle prennent part notamment MM. ANTAL - GRÖBLER - REMBIKOWSKI - CARR & ANTEBI, on passe au vote.

La proposition de la Commission de Propagande admettant la Hollande comme membre libre de la C.I.E. (amendée par MM. BAUGNIET & ANTEBI) permettant à la Hollande de devenir membre titulaire de la C.I.E. aussitôt que l'Algemeene Senaten Vergadering aura satisfait aux exigences statutaires, sur simple intervention de la Commission de Propagande) est adoptée à l'unanimité des présents, c'est-à-dire par 43 voix.

La proposition de M. GRÖBBEER admettant dès maintenant la Hollande comme membre titulaire, est déclarée contradictoire par MM. BAGUETTE, ROCCA SERRA & ANTEBI, mais est soutenue par M. MACADAM. Finalement mise aux voix elle est repoussée par 26 voix pour et 17 voix contre.

M. le Président salue la collaboration avec la Hollande avec une joie sincère et rend hommage à M. BEERMAN, qui est un exemple pour tous de la façon dont un délégué peut s'acquitter de sa tâche.

M. BEERMAN déclare ignorer si son organisme acceptera de n'être que membre libre de la C.I.E.

II.- DECLARATION DE LA DELEGATION FRANÇAISE.

H. ROCCA SERRA demande la parole pour faire une déclaration au nom de la délégation française.

Il proteste au nom de celle-ci et regrette la façon dont il a été personnellement traité au cours des réunions de Copenhague. On a agi envers lui assez cavalièrement et à diverses reprises, bien que M. le Président ait su parfaitement qu'il avait été désigné par M. PETITJEAN pour le remplacer aux réunions du Comité Exécutif, il n'y a jamais été convoqué. Cela est d'autant plus malheureux que d'autres personnes représentant des groupements non membres de la C.I.E. ont assisté régulièrement aux séances du Comité Exécutif.

Il regrette aussi qu'une protestation qu'il a adressée à M. le Président n'ait jamais été communiquée aux membres du Comité Exécutif. Et hier soir encore, au cours du banquet présidé par le Ministre de l'Instruction publique de Danemark, il s'est vexé (et un grand nombre d'autres délégués aussi) de ne voir prévu au protocole pour prendre la parole aucun membre de délégations membres de la C.I.E., alors qu'un délégué de la Deutschestudentenschaft y a pris la parole. (Applaudissements sur certains bancs).

Les traductions anglaise et allemande sont données.

M. BALINSKI reconnaît que c'est une erreur du Comité de ne pas avoir convoqué de ROCCA à la place de PETITJEAN. C'est là un oubli dont il est seul responsable. Pour le deuxième point, il dit que comme il est très difficile de faire le départ entre les questions administratives et les questions pratiques, pour lesquelles la présence de la F.S. est seule permise, il est très souvent arrivé que M. ZIMMERMANN ait assisté à des réunions où il a été question de points administratifs.

Quant au protocole du banquet d'hier soir, l'initiative de faire parler la délégation allemande revient au docteur Naeser, à laquelle M. BALINSKI n'a pas pu s'opposer. BALINSKI dit prendre pour lui toute la responsabilité de ce qui s'est passé.

M. de ROCCA SERRA ne veut pas accepter la responsabilité du Président et n'a aucunement l'intention de lui retirer sa confiance, mais demande au Comité Exécutif s'il est bien décidé à appliquer les statuts et à respecter les règles traditionnelles de la C.I.E. Il s'élève contre les initiatives personnelles au cours d'un banquet, lorsque elles n'ont pas été censurées et autorisées par le Comité Exécutif.

Le Dr. NAESER remercie M. BALINSKI d'avoir voulu prendre sur lui la responsabilité du protocole du banquet, mais il la revendique pour lui. Madame la Ministre a demandé conseil à M. NAESER à titre purement personnel. L'étudiant allemand a pris la parole en son nom personnel et au nom de la Deutsche Studentenschaft.

M. Zimmermann prétend que la situation se présente sous trois points de vue différents. Il rappelle les paroles de M. de ROCCA SERRA par lesquelles il disait que Madame la Ministre aurait pu parler aussi bien en dix langues qu'en trois. Il trouve que ces paroles ne sont pas conformes à l'esprit de l'arrangement conclu par la Commission dont il était membre. Il rappelle aussi que M. de ROCCA SERRA a critiqué sa présence au Comité Exécutif, bien que cette présence s'explique par l'arrangement de Varsovie. Au cours de la dernière séance du Comité Exécutif à Rome le Dr. MOEHE avait déjà discuté la question, à la suite d'une déclaration que M. Zimmermann avait faite et par laquelle il constatait

qu'il ne prenait pas part aux réunions du Comité Exécutif qui s'occupaient des questions intérieures de la C.I.E.

Ce en arriva à Rome à un accord qui décidait de ne pas discuter cette question à Copenhague. M. Zimmermann regrette qu'on n'ait pas informé les membres de la délégation française de cette promesse.

Enfin, en ce qui concerne le dernier incident dont M. de ROCCA SERRA a fait mention, s'il est vrai que M. STÖCKLE a parlé au cours du banquet, il ne l'a fait qu'au nom de la Deutsche Studentenschaft, et même l'aurait-il fait au nom de la C.I.E., cela n'aurait en rien nui aux intérêts de la C.I.E., puisqu'il aurait montré que la C.I.E. est bien l'Union internationale des Etudiants qu'elle desire être.

M. REMBIELINSKI dit que l'on oublie de plus en plus ce que l'on doit à la France, qui fut la grande fondatrice de la C.I.E. - Au nom de la délégation polonaise, il s'associe aux paroles de M. de ROCCA SERRA.

M. de ROCCA SERRA tient à mettre au point une phrase mal interprétée par ses camarades danois, en ce qui concerne Madale la Ministre de l'Instruction publique, pour laquelle il exprime son respect et son admiration.

Il ajoute qu'il a toujours apprécié et surtout depuis deux jours l'hospitalité danoise (A ce moment tous les étudiants danois quittent la salle des séances en signe de protestation) il souligne l'attitude peu courtoise de ceux qui sont partis et rend hommage aux délégations restées en séance.

Il répond aux explications du Dr. NAESER, puis à M. Zimmermann, que la question des langues n'a pas été posée par lui ROCCA SERRA, mais bien plutôt par des membres de la délégation allemande dans une commission dont ils se sont d'ailleurs retirés. - Quant à l'accord de Rome, il avoue bien franchement l'ignorer, ce qui ne doit guère étonner, puisque les séances du Comité Exécutif sont tenues secrètes.

Au surplus M. de ROCCA SERRA met au défi qui que ce soit de lui citer une parole ou un fait contraire à la parole qu'il aurait donnée, et il s'indigne qu'on ait pu en douter. (Applaudissements)

M. CARR saisit très bien comment l'incident est né. En ce qui concerne la question des langues, il ne sait qui a raison et qui a tort, mais il regrette que la discussion ait pu amener le départ des danois. En terminant, il rend hommage à la cordiale hospitalité danoise,

M. MACADAM suggère que l'on émette un vœu exprimant tous les sentiments de gratitude de toutes les délégations aux étudiants danois et que l'on remette la séance de clôture à la fin de l'après-midi.

Cette proposition est acceptée et la séance est levée à 2 heures de l'après-midi.

Séance du Conseil - du 24 Août 1925. - (après-midi)

Salle du Conseil Municipal de Copenhague.

La séance est ouverte à 14h/2, sous la présidence de M. BALINSKI-JUNZILL, président.

Les vœux de remerciements sont adressés et votes par acclamations au Bourgmestre, qui a bien voulu mettre à la disposition de la C.I.E. la Salle du Conseil Municipal pour y tenir sa séance de clôture.

M. CARR fait voter le texte suivant: "Etant donné que la discussion a surgi à la suite d'un mal-entendu et qu'elle est en relation étroite avec une question de pur langage, l'incident doit être maintenant considéré comme clos".

M. MACADAM propose au Conseil de clore l'incident de la seance du matin et d'adresser des felicitations et des regrets à nos hôtes, les étudiants danois.

1°) Resolution: "Nous marquons la très sincere appréciation de tous les membres du Conseil pour la complaisante hospitalité et les politesses de nos hôtes, les Etudiants Danois du Comité National.- Les arrangements admirables pour le Congrès ont beaucoup contribues aux progres considerables qui ont ete realises en ce qui concerne le travail pratique de la C.I.E..

2°) Les membres du Conseil individuellement et collectivement marquent leur regret profond si quelques declarations ont ete faites, qui peuvent avoir ete interpretees comme l'expression de quelque opinion contraire à la resolution precedente.

M. de ROCCA SERRA regrette le deuxieme incident, la retraite des etudiants danois, qui n'est que la consequence d'un fâcheux malentendu. Mais il desire instamment que sa declaration de protestation soit prise en consideration par le Comité Executif.

Il souligne aussi que les regrets qui doivent être adresses aux etudiants danois doivent être exprimes par lui tout seul et non par le Conseil.-

Il rend ensuite un public hommage aux etudiants danois.

A ce moment les étudiants danois rentrent en seance aux applaudissements de l'assemblée debout).

M. le Président declare que le Comité Executif respectera non-seulement les statuts, mais aussi les accords conclus en dehors de ceux-ci. Afin qu'il n'y ait plus d'équivoque, tous les arrangements seront appliqués à la lettre et avec rigueur.

M. de ROCCA SERRA remercie le Comité Executif et termine en invitant tous ses membres et M. ZIMMERMANN à Bordeaux, où tous seront regus avec une égale et cordiale hospitalité.

NOMINATION de deux MEMBRES de la COMMISSION DES FINANCES,

Sur la proposition de MM. DELVAUX & HOLY, MM. BAGUETTE (Belgique) et MARCOVITCH (Tchécoslovaquie) sont élus par acclamations, membres de la commission des finances, en remplacement de MM. VAN LAER & RUHMANN.

Après quelques paroles de remerciements de M. ZIMMERMANN, M. BALINSKI souligne l'atmosphère de franche camaraderie et d'amitié qui a regné au cours de cette septieme session du Conseil de la C.I.E. et remercie les etudiants danois, et en particulier MM. NÆSER HAARH & GRAESSIER de leur très aimable hospitalité.

M. MACADAM fait acclamer le Président qui mène les débats avec tant de tact et d'intelligence.

M. le Président clôture ensuite la septieme session du Conseil de la C.I.E.

La séance est levée à 7h.3/4.

SA MAJESTE, le Roi de DANEMARK, CHRISTIAN R. a répondu au telegramme de la C.I.E. par la dépêche suivante:

HR. MACADAM INTERNATIONALT STUDENT ERMOEDE, - KOEBENHAVN.

" ESPERANT QUE VOUS GARDEREZ DES SOUVENIRS AGREABLES DE VOTRE

"SEJOUR EN DANEMARK, JE PRONONCE MES REMERCIEMENTS SINCERES.

CHRISTIAN R.

Annexes à la page 9 - Procès-verbaux du Conseil.

Budget supplémentaire pour 1925,

& Budget pour 1926

Adoptés en séance du Conseil du 25 Août 1925.

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR

-1925.

Organisation
du BUDGET
Primitif.
Francs Français.
Extra

Ordinaire: Ordinaire:

Francs Français.
Extra
Ordinaire.: Ordinaire.

		1. Office Central.		
		a) <u>Personnel.</u>		
	2010	Appointements dactylographe		90
	150	Travaux speciaux		150
		b) <u>Materiel.</u>		
200	1300	Correspondance	200	
300	800	Frais divers.	200	
	2000	Id de publication annuaire		1000
		2 éditions		
1000		Machine à écrire	1000	
1000		2 armoires pour archives		500
1000		Bureau & chaises	200	
		2. Bureau du Trésorier.		
	200	Impression des comptes		1700
		3. Commissions.		
200	300	Commission V.		2170
		(International Students Service).		
		4. Comité Executif.		
		President (Sept-Dec. 1924).		500
			1600	6110

BUDGET - 1926.-

RESUME.

RECETTES.

DEPENSES.

	Francs Suisses			Francs Suisses.	
	Extra-Ordinaire.	Ordinaire.		Extra-Ordinaire.	Ordinaire.
I. Bureau du Tresorier.		5353.-	I. Bureau du Tresorier.	350.-	835.-
II. Office Central.			II. Office Central.	4100.-	2325.-
III. Comite Executif.			III. Comite Executif.	350.-	700.-
IV. Commissions.			IV. Commissions.	2550.-	1250.-
V. Contributions Speciales des U.N.	7350.-	207.-	V. Union Internationale des Etudiants de Geneve.		250.-
					150.-
Total	7350.-	5560.-		7350.-	5560.-

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS.

BUDGET 1926

RECETTES.

Francs Suisses.

Ordinaire.

A.(3) Etats-Unis d'Amerique.Cosmopolitan Clubs.

Danemark	150
Angleterre	159
Hong Kong	855
Nouvelle Zelande	9
Pologne	120
Ecosse	915
Afrique du Sud	300
Suede	120
Suisse	135
Turquie	165
	.60

2988
=====

B.(2) Belgique

Bulgarie	80
Tchecoslovaquie	240
Estonie	360
Finlande	100
France	60
ITALIE	770
Lettonie	200
Luxembourg	120
Yougoslavie	10

1940
=====

C.(1) Géorgie

Hongrie	50
Roumanie	215
Russie O.R.E.S.Ol.	-
Ukraine C.E.S.U.S.	120
	40

425
=====

TOTAL DES RECETTES.

A.....2988

B.....1940

C..... 425

Total.....5353
=====

BUDGET 1926.

DEPENSES.

Francs Suisses.
Extra-
Ordinaire, Ordinaire.

I.- BUREAU du TRESORIER.

1. Trésorier, dépenses, frais & correspondance
2. Commission des Finances
3. Verification des comptes
4. Impression des comptes.

100	200
50	50
100	260
100	375

350	885
-----	-----

II. Office Central.

A. Personnel

1. Appointements dactylographe
2. Secrétaire salarié
3. Travaux spéciaux
4. Frais de voyage

	500
2200	
	50
500	600

B. MATERIEL.

1. Correspondance
2. Frais de bureau
3. Publication de 2 annuaires
4. Machine à écrire
5. Bureau & chaises
6. Loyer

150	350
100	225
100	600
500	
300	
250	

4100	2325
------	------

III. COMITE EXECUTIF.

FRAIS de BUREAU & CORRESPONDANCE.

1. Président
2. 1er Vice-Président
3. Secrétaire Général
4. Administrateur de l'Office Central
5. Autres Membres du Comité Exécutif

100	250
100	100
100	100
50	50
	200

350	700
-----	-----

IV. COMMISSIONS.

1. Propagande
2. Sports
3. Commission III (Voyages etc)
4. Publicité (Bureau International du Livre)
5. Cinématographe

50	100
150	150
2000	1000
50	
300	

2550	1250
------	------

V.- MAISON INTERNATIONALE DES ETUDIANTS DE GENEVE.

250

PROCES VERBAUX.

des séances de la Ire. Commission des Rapports de la C.I.E. tenues à

NYBORG-STRAND - DANEMARK

les 20 & 21 Août 1925.

séance du 20 Août (après-midi)

La séance est ouverte à 2.1/4 h. par M. Jean BALINSKI: Président
Secrétaire de séance: M. P. FOREDT /FRANCE/

ORDRE DU JOUR.

L'ordre du jour de la réunion appelle la discussion sur:

I.- RELATIONS EXTERIEURES DE LA C.I.E.

A) Avec la Société des Nations.:

Le Président BALINSKI explique les rapports que la C.I.E. a régulièrement avec la Commission de Coopération Intellectuelle.

L'Institut de Coopération Intellectuelle vient d'être créé à Paris. M. ZIMMERN viendra à Nyborg, délégué au Conseil.

Avantages de la collaboration pour la C.I.E.

La C.I.E. a fait plus pour la coopération intellectuelle que la Commission de Collaboration Intellectuelle n'a fait elle-même.

Nous avons intérêt à participer à ce travail. La Commission elle-même se rend compte de l'importance de notre mouvement.

B.- AUTRES RAPPORTS de la C.I.E.

1.- Avec la Fédération Universitaire Internationale pour la S.D.N.

2.- Avec le "WORLD STUDENTS CHRISTIAN FEDERATION".

3.- Avec le STUDENT RELIEF.

4.- Avec "PAX ROMANA".

La Société des Nations va prendre l'initiative de réunir ensemble les délégués de toutes ces associations internationales pour prendre contact avec elles. C'est là une proposition qui peut étonner les membres de la C.I.E., car on réunira là des associations vraiment hétérogènes, et dont les activités sont tout à fait différentes.

Il y a pour notre organisme purement corporatif, un certain danger de se réunir ainsi avec d'autres organisations parfois politiques ou religieuses.

BALINSKI déclare qu'à la réunion de la C.C.I. il a accepté pour la C.I.E. l'invitation pour la réunion, mais à la seule condition que l'on n'y discute pas la délimitation des diverses activités.

Quant à la "Students Relief" elle poursuit les mêmes buts que nous mais sans étudiants dans son sein. - Un accord avait été conclu à Gex. La Commission des Cinq, de la Commission V, a discuté encore dans la matinée cet accord avec M. HABITCH. - L'E.S.R. a de l'argent et la C.I.E. n'en a pas, malgré qu'elle ait un programme plus étendu que l'E.S.R.

REMBIELINSKI dit que nous sommes d'accord avec le Président BALINSKI sur les lignes principales de sa déclaration. — Nous sommes en effet l'organisation la plus large des étudiants. Aussi, il propose que, à la conférence de la C.C.I., on adresse une motion votée précédemment par le Conseil de la C.I.E. et qui marquerait ce point important.

"Je dirais, en ma qualité de Polonais: J'ai beaucoup de gratitude "envers l'E.S.R. qui nous a fait tant de bien", mais il y a chez elle une mauvaise méthode de travailler pour les étudiants sans les étudiants. — Et puis, c'est un mouvement qui à sa base a été confessionnel. Soulignons ici la création de la "CHRISTIAN FEDERATION". — Quant à l'accord personnel que l'on peut avoir avec M. HOFFMANN, REMBIELINSKI pense qu'il serait difficile d'obtenir mieux et de souhaiter plus.

ANTHAL. — A son avis, deux points sont à considérer:

I. — La politique extérieure générale de la C. I. E.

Le principe le plus utile à considérer, le plus opportuniste sans doute, est celui de la "porte ouverte". — Nous devons, dit-il, resserrer les liens avec toutes les associations internationales — sincèrement, les moyens financiers si modestes de la C.I.E. ne peuvent suffire pour réaliser notre but. D'autre part, si nous nous mettons en relations avec d'autres associations, nous perdrons sans doute un peu de notre influence.

II. — Conduite à tenir avec la "E.S.R."

Les Hongrois doivent dit-il, aussi beaucoup de reconnaissance à l'E.S.R., mais malgré cela, il tient à dire sa franche opinion sur cet organisme. — Bien que l'E.S.R. ait distribué beaucoup d'argent aux étudiants pauvres, elle ne représente aucun étudiant malgré ses prétentions — et il faut noter que la D. S. veut s'arranger avec l'E.S.R. de façon à contrebalancer l'influence de la C.I.E.

Comme il n'existe aucun organisme international, à part la C.I.E. si nous faisons un accord quelconque avec l'E.S.R., c'est surtout ce principe qu'il faudra faire triompher, ou sans cela, aucun arrangement n'est possible. — (Applaudissements)

KARR n'est pas entièrement d'accord avec M.M. REMBIELINSKI & ANTHAL, mais il est persuadé que seule, la C.I.E. représente tous les étudiants de tous les pays.

BALINSKI rend hommage à l'Angleterre et aux Dominions Anglais, souligne l'œuvre que leurs U.N. ont à faire pour des adhésions nouvelles à la C.I.E.

Aux Etats-Unis: MACADAM et lui-même s'y rendront prochainement.

En Amérique Latine : où il serait intéressant de voir entrer à la C.I.E. toutes leurs U.N. — C'est à l'U.N. Française qu'il appartient de pousser plus loin les démarches.

de ROCCA-SERRA — souhaite que l'Espagne vienne prochainement. Nous devons l'appeler ainsi que le Portugal.

BALINSKI — note que dans une lettre reçue de Madrid à l'Office Central (BAUGNIET) seules les associations catholiques subsistent, les autres ont été dissoutes.

=====

ORDRE du JOUR.

II.- QUESTION des OLYMPIADES.

Le Président BALINSKI dit que les pays Scandinaves ne comprennent peut-être pas très bien l'idée des olympiades des Italiens - et excuse ceci en expliquant la différence de psychologie, d'aspirations d'enthousiasme de chaque peuple,

Il mentionne en passant le rôle des pays Slaves et Centraux.- La Hongrie, dit-il, le premier belligérant des empires centraux, a apporté son plein travail effectif à la C.I.E. - La Tchécoslovaquie à qui il rend hommage - et autres nations.

Il expose alors l'état des négociations avec les étudiants des soviets. Un délégué Suédois est allé à Moscou.- Les étudiants prolétaires soviétiques, sont prêts à se mettre en relation avec le Comité Exécutif de la C.I.E.- C'est peut-être dangereux - Mais ce qui est beau dans notre société comme dans les autres, c'est la politique de la "porte ouverte".

Il propose que, ultérieurement M. REMBILINSKI se rende à Moscou, après quoi il fera un rapport et on envisagera la situation.

RELATIONS AVEC LES ETUDIANTS ALLEMANDS.

BALINSKI mentionne le rôle important que jouent les délégués allemands à la réunion de Copenhague.- Il est heureux de constater le grand pas qui a été fait ainsi pour le travail pratique de la C.I.E.

REMBILINSKI s'associe aux paroles du Président BALINSKI en ce qui concerne la question allemande.- MUNK de Tchécoslovaquie et lui-même avaient été chargés par Varsovie, de se rendre à Moscou, cela leur impossible, mais il pense que bientôt ils pourront aller à Moscou.

(Voir annexe ci-jointe - Notes de REMBILINSKI.)

J.B. COLQUHOUN (ECOSSE) est d'accord avec M. KARR pour remercier de ROCCA de son esprit de conciliation à la Commission VI, ce qui est un bon résultat pour le travail de la C.I.E. et un progrès de Copenhague sur Varsovie, il dira aux Ecossais sa bonne impression.

de ROCCA s'associe aux paroles d'hommage à la C.I.E.

DELVAUX demande que REMBILINSKI envoie aux U.N. un rapport détaillé sur son voyage à son retour de Moscou.

M. BALINSKI continue son exposé. Il ne doute pas du bon esprit des pays Baltes des Balkans, comme des pays Scandinaves et à ce sujet souligne l'activité du Danemark au sein de la C.I.E.

M. SOKEROFF /BULGARIE/ rend compte en passant de l'activité déployée en Bulgarie par les Etudiants malgré les conditions difficiles.- Les Bulgares sont décidés à faire tous leurs efforts pour le développement de la C.I.E.

M. REMPE /LETONIE/ déclare que ses camarades de Lettonie partagent les explications précédentes en ce qui concerne la C.I.E., comme seule organisation internationale vraiment estudiantine.- Il explique que, en ce qui concerne la Russie soviétique, sa situation est

spéciale et très délicate. - Il estime que si les Etudiants Russes viennent à la C.I.E.; ce sera dans un but uniquement de propagande politique et non de collaboration, ce qui, d'après lui, n'est pas en harmonie avec l'idéal de la C.I.E., qui peut faire beaucoup pour la paix mondiale. - Le rôle historique et géographique des Etats Baltiques, est de défendre l'Europe contre le péril Asiatique.

M. BALINSKI dit que le but des congrès et réunions est de connaître les points de vue différents ou non et rechercher ce qui est juste. Il désirerait obtenir de la première Commission une déclaration disant que la C.I.E. est vraiment qualifiée pour représenter les étudiants. - Il propose de confier la rédaction de cette déclaration à MM. KARR - ANTHAL - REMBILINSKI & de ROCCA.

M. BERGH /SUEDE/ propose une motion tendant à protester contre l'exclusion de certaines nations de certains congrès scientifiques.

M. BERGH fait allusion aux Congrès de médecine et aussi à l'union internationale d'astronomie.

M. BALINSKI pense qu'on peut émettre un avis, bien que la Confédération soit A-politique.

GOLQUHOOM /ECOSSE/ dit que la C.I.E. comprenant le travail international peut donner une nouvelle preuve de son idée.

BALINSKI partage son avis à la condition que l'avis soit courtois - clair et court.

de ROCCA admet très bien que la C.I.E. est la collaboration de tous mais il considère que c'est un organisme naissant, qui doit craindre les detracteurs qui suivront le Congrès de médecine intéressant certains étudiants, cela se conçoit, mais pour le reste, tel e congrès d'astronomie, à son avis, c'est un coup d'épée dans l'eau.

M. BERGH demande qu'on ne fasse pas une protestation mais une déclaration.

de ROCCA craint une mauvaise interprétation, mais n'y est pas opposé.

BALINSKI demande à M. BERGH de rédiger sa déclaration dans un sens positif, plutôt que dans un sens négatif.

REMPE /LETTONIE/ - estime que la science doit être indépendante de question politique, la motion à son avis est simple et sans atteinte.

ORAZZI croit que dans certains pays on peut donner à une telle motion une interprétation que la C.I.E. n'a pas voulu lui donner au moment de son vote.

Il rappelle qu'au retour de Varsovie "certains" journaux italiens ont déclaré que la motion sur les étudiants russes était politique.

ANTHAL propose une sous-commission.

COQUILHOOM peut admettre cette motion et il dit que la C.I.E. dans ce sens comprend mieux son rôle que la Commission de Coopération intellectuelle

KARR demande de changer la rédaction de la proposition, ainsi à l'avenir elle ne pourra servir à une mauvaise interprétation.

BALINSKI partage cet avis et ajoute que les paroles d'ORAZZI sont une bonne leçon.

ANTHAL trouve que la question est en dehors de l'ordre du jour actuel.

BALINSKI après l'avis de KARR, demande à de ROCCA de changer le texte qui sera ainsi:

"La lère Commission emit le voeu que dans l'intérêt même
"de la science qui doit être universelle, toutes les na-
"tions soient admises à coopérer dans le domaine intellec-
"tuel.

Adopté.

La parole est à. TCHECOSLOVAQUIE, qui explique
que son rapport sur les archives estudiantines.

BALINSKI demande si ce rapport n'a pas été discuté à la Commission II dont
il relève.

BERGH remplace Balinski à la présidence de la Commission.

M. TCHECOSLOVAQUIE, termine son rapport et déclare retirer les
conclusions qui ont été transcrites à la fin.

La Commission félicite la camarade avec ap-
plaudissements.

La séance est levée à

Le Secrétaire de séance.

A Pierre FOREST.

Séance du 21 Août 1925. - (Matin)

Présidence de M. BALINSKI.

I.- COTISATIONS.

Le Conseil a admis que la cotisation serait établie en francs
suisses, sans que le montant de la cotisation soit modifié.

Mc.DONALD, trésorier demande s'il est possible que les U.N. admettent une
augmentation de la cotisation en raison de l'augmentation des dé-
penses prévues pour l'année 1926.

de ROCCA dit que pour les grandes U.N. l'augmentation de la cotisation est
difficile, à cause du nombre considérable de membres de ces U.N. u
qui n'est pas proportionnel aux ressources financières des U.N.

de ROCCA estime qu'au surplus les avantages qui devraient être conférés aux
U.N. à raison de leur qualité de membres de la C.I.E. et notamment
des réductions de frais de participation aux réunions,

CARR dit que pour l'Angleterre, il serait difficile aussi de payer une co-
tisation plus élevée, mais que néanmoins dans l'intérêt de tous,
l'U.N. est prête à supporter l'augmentation.

BERGH SUÈDE/ croit que la Suède pourra payer plus.

M. KAMP dit que pour 1926, la LETTONIE pourra supporter une augmentation,
mais que ce sera difficile pour eux car les ressources de l'U.N.
sont restreintes.

M. HABITCH, propose que chaque U.N. dise ce qu'elle peut payer, sans tenir
compte du nombre des membres.

M. ORELEKYI dit que le C.E.S.V.S. - ne paie pas beaucoup et qu'il pourrait
et qu'il pourrait supporter une augmentation de 50%.

ORAZZI dit que les pays qui ont le plus grand nombre d'étudiants sont les plus sacrifiés; il propose qu'on établisse un minimum de cotisation par pays.

GULYAS dit que si la C.I.E. pouvait assurer des avantages sérieux aux étudiants, l'U.N. pourrait consentir à une augmentation.

GREASSIER estime qu'actuellement son U.N. ne peut payer plus qu'elle n'a payé.

HOLY dit que la Tchécoslovaquie est décidée à accepter une augmentation.

M. BAUGNIET dit que la Belgique est disposée à accepter une légère augmentation.

M. BALINSKI dit que l'U.N. de Pologne ne pourrait accepter qu'une légère majoration.

DE ROCCA demande s'il n'est pas possible d'appliquer un tarif dégressif proportionnellement au nombre des U.N. en établissant un minimum.

GULYAS appuie cette idée en demandant qu'on en calcule le résultat.

CARR dit qu'on pourrait établir un minimum et que les U.N. pourraient payer selon leur situation financière.

M. ORELECKYI appuie ces deux propositions en estimant qu'il est nécessaire d'établir une cotisation moyenne.

Mc. DONALD dit qu'il faudrait étudier longuement la question.

BALINSKI fait remarquer que les statuts nous obligent à conserver un taux proportionnel au nombre des membres de l'U.N. — Il propose qu'une sous-commission établisse les résultats éventuels de cette proposition pour chaque U.N.

II. — FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRES. —

Le Président BALINSKI dit qu'il est impossible que les frais de participation aux réunions continuent à être aussi considérables et si supérieur au budget de la C.I.E.

BAUGNIET estime que l'on pourrait fixer un maximum du montant des frais de participation aux réunions et de fixer ce maximum à 2 ou 2 1/2 dollars.

ANTHAL dit qu'il faudrait diviser les frais de participation et distinguer entre les frais d'administration du Congrès et les frais de séjour.

ORAZZI dit que l'U.N. qui organise doit avoir à cœur de supporter les frais d'administration.

MM. DELVAUX & ANTHAL sont priés de présenter au conseil une proposition.

DE ROCCA voudrait que l'on fit la réunion dans les pays à change déprécié.

III.- PROCHAINE REUNION DU CONSEIL.

Les Etudiants Italiens proposent de faire la prochaine réunion à Rome en 1926 - septembre, en même temps que les Olympiades.

M. BALINSKI estime qu'il serait préférable de tenir le conseil dans une petite ville voisine de Rome.

Le Comité Exécutif fixera d'accord avec l'U.N. d'Italie, les date et lieu de réunion.

DE ROCCA donne lecture de la proposition formulée par la sous-commission élue pour établir le règlement des cotisations.

La commission accepte le principe et prie la sous-commission d'établir avec le trésorier une proposition définitive.

IV.- COMPTES du 1 - 1 - 25 au 15 - 7 - 25.

Le Trésorier présente les comptes de la C.I.E. pour la période du 1 Janvier 1925 au 15 Juillet 1925 et prie les chefs de chaque délégation de prendre connaissance personnelle des comptes et livres.

Les comptes et livres étant examinés par les membres de la Commission, M. de ROCCA propose que la Commission approuve la comptabilité et la bonne tenue de livres avec félicitations au Trésorier.

Agree par acclamations.

Proposition pour les frais d'organisation des Congrès de la C.I.E.

Les U.N. qui ont sollicité et obtenu le soin d'organiser les réunions plénières de la C.I.E., sont priées de se conformer aux recommandations suivantes:

Au cas où l'U.N. qui reçoit, ne pourrait couvrir elle-même tous les frais d'administration du Congrès, ceux-ci seront supportés par toutes les U.N. membres de la C.I.E. et participant au Congrès dans la proportion de leurs cotisations annuelles à la C.I.E.; les frais maxima d'administration du Congrès ayant été fixés au préalable par le Comité Exécutif.

Les frais de séjour par délégué devront, dans la mesure du possible ne pas excéder la somme de 10 francs suisses par jour.

La séance est levée à

PROCES - VERBAUX

des seances de la II^e Commission du Congrès de la C.I.E. tenues à

NYBORG - STRAND - DANEMARK.-

du 17 au 20 Août 1925.

Les delegues suivants ont assiste aux seances de la II^e Commission:

MM. DAVIES.	ANGLETERRE. .
BAUGNIET & BAGUETTE.	BELGIQUE.
.	BULGARIE.
GRAESSIER.	DANEMARK.
SENIER.	ECOSSE.
Dr. ELLIOT KÆR	ESTHONIE.
COLIAS PELLETIER & GATTINO.	FRANCE.
Dr. ANTAL.	HONGRIE.
SALVETI.	ITALIE.
.	LUXEMBOURG.
ZARANSKI.	POLOGNE.
EGGER.	SUISSE.
SKLADAL.	TCHECOSLOVAQUIE.
ORELECKYI.	"CESUS".
BURCKHARDT - FOLTINCK - HEINDRIÖCK .	
ZIMMERT.	DEUTSCHE STUDENTENSCHAFT.
LAZAREWSKI.	"GRESO".

President: M. H. GRAESSIER.

Secrétaire: M. A. BAGUETTE..

Procès-verbal de la séance du 17 Août 1925.

(Seance du matin) Secrétaire M. Albert BAGUETTE.

La seance est ouverte à 11 h. sous la presidence de M. GRAESSIER /Danemark/.

Le President distribue les trois rapports de l'Office Central (voir annexes I & III).

Une liste de presence est mise en circulation.

M. BAUGNIET /Belgique/ donne quelques renseignements complémentaires sur les trois rapports.

M. HEINDRIÖCK/D.S./ demande que les epreuves de toutes les publications soient envoyées aux U.N.

M. BAUGNIET declare qu'il est complètement d'accord, mais dit que les U.N. ne repondent pas. La D.S. est une des rares associations qui repond toujours rapidelent.

M. BAUGNIET montre un diagramme qui donne la courbe figurative du nombre des reponses regues par l'O.C. - 84% n'ont pas repondu aux differents questions posees.

M. ORELECKYI (C.E.S.U.S.) propose que cette situation lamentable soit connue de tous et demande que la liste des defaillantes soit publiée. Cette proposition est admise, - les diagrammes seront affichés à Nyborg.

M. BAUGNIET demande la promesse formelle de travailler dans l'avenir avec plus de regularité.

Après avoir donné un aperçu du contenu de l'annuaire, il demande aux delegués de faire leurs remarques,

M. HENDRIÖCK /D.S./ insiste de nouveau pour que les épreuves de l'annuaire soient communiées au Unions Nationales, fixant une date extrême pour la reception des correesctions. - Il trouve également que les renseignements dans la partie "Echange d'Etudiants" sont incomplets, - la liste des cours de vacances lui parait superfétatoire parce que l'U.N. de

La Commission pour remédier à cet état de chose - décide que les renseignements doivent parvenir à Bruxelles aux dates suivantes:

15 Decembre - 15 Mars - 15 Juin - & 15 Septembre et que le bulletin devra paraître 15 jours plus tard.

L'indifference des U.N. n'a pas permis de rassembler toutes les publications pour la Bibliothèque.

M. ZARANSKI /POLOGNE/ croit que cette tâche doit échoir au Bureau d'Echange de Publications.

Après une intervention de M. DAVIES /ANGLETERRE/ et de M. BAUGNIET, ce point de vue n'est pas admis.

Les vœux de Varsovie sont rappelés par M. GRAESSLER /DANEMARK/
justifiant le rejet de la proposition polonaise.

L'O.C. continuera à s'occuper de la bibliothèque et enverra une circulaire à ce sujet à toutes les U.N. et à toutes les administrations des périodiques d'étudiants.

Comme sanction morale de certaines defaillances, l'assemblee decide de publier dans le bulletin - une liste noire des U.N. qui ne tiennent pas les engagements pris par leurs delegues aux reunions de la C.I.E.

La propagande dans la grande presse a été effective cette année. Après une conférence à ce sujet entre M. BAUGNIET, M. COLAS PELLETIER /FRANCE/ M. ANTAL /HONGRIE/, M. BAGUETTE /BELGIQUE/ et M. DAVIES /ANGLETERRE/, la Commission adopte l'ordre du jour présenté par ce dernier.

La Commission prie toutes les U.N. et tous les délégués de rédiger et de soumettre à l'O.C. des articles destinés à la publication dans les journaux et relatifs à la vie intérieure et à la constitution de la C. I. E.

La séance est ensuite levée à 17h.05.

[illegible]

seance du 18 Août 1925. (matin)

Président: M. GRAESSLER.
Secrétaire: M. BAGUETTE.

La seance est ouverte à 10h.40

M. BAUGNIET presente le rapport de l'Office Central et de l'U.N. de Belgique sur l'Equivalence des Diplômes.- Ce rapport est distribué (voir annexe III)

M. HENDRICK /D. S./ croit que ce travail est une grande entreprise, qu'il serait nécessaire de réduire nos prétentions et de ne faire une enquête complète que pour l'équivalence des diplômes de certaines nations qui ont des relations culturelles suivies.

M. BAUGNIET /BELGIQUE/ défend le point de vue contraire et déclare que la démarcation entre les différents groupes de nations serait bien difficile à établir.

M.ANTAL /HONGRIE/ prend part à la discussion et estime qu'il faut prier en une motion claire, les gouvernements des pays d'Europe de s'entendre et de passer des accords précis, sur l'équivalence des diplômes comme l'ont fait les gouvernements de Belgique et de la France.

M. FOLTINEK /D. S./ parle de la situation des diplômés des Universités Allemandes dans les nouveaux états de l'Europe, en Tchécoslovaquie notamment, où certaines difficultés s'élèvent parce que ces diplômés très nombreux ne donnent aucun droit à leurs porteurs.

M. BAGUETTE /BELGIQUE/ fait savoir que la France a passé des accords précis non-seulement avec la Belgique, mais avec presque tous les pays du monde.

Melle DUMONT /FRANCE/ confirme ce renseignement et donne la liste des équivalences acquises.

M. HENDRIOCK /D. S./ demande que la liste complète des équivalences acquises jusqu'à présent soit publiée ici même à Nypborg.

Il fait remarquer ensuite que l'enseignement universitaire est si dissemblable dans les différents pays - que les équivalences de diplômes ne pourront jamais être proclamées d'une manière générale; que des accords pour chaque cas particulier lui paraissent nécessaires; - que la France et la Belgique ont pu conclure un accord équitable parce que leur système universitaire est analogue.

L'orateur annonce que la D. S. a déjà étudié cette question importante et publie tous les ans un guide pour les étudiants étrangers qui doivent étudier en Allemagne. Ce guide peut s'obtenir au Secrétariat du Congrès.

Finalement M. HENDRIOCK propose que l'Office Central poursuive son enquête, mais ne fasse aucune proposition d'ordre général aux Gouvernements et aux Universités.

M. HOLY /TCHECOSLOVAQUIE/ soutient ces modalités et répondant aux étudiants Allemands promet que les étudiants Tchécoslovaques feront une démarche auprès de leur Gouvernement pour que la question des diplômes allemands en Tchécoslovaquie soit réglée d'une manière purement scientifique, indépendamment de toute influence politique.

M. FOLTINEK (D. S.) remercie M. HOLY pour cette bonne intention et insiste de nouveau pour que la C.I.E. prie certains pays de conclure des accords particuliers - ces pays devant être ceux entre lesquels une émigration d'étudiants a eu lieu les années dernières.

M. HENDRIOCK (D. S.) s'en tient à sa première proposition et concrétise ses vues par les deux ordres du jour suivants:

I.-

La II^e Commission de la C.I.E. prie tous les Gouvernements d'accorder leur plus grand intérêt à la question de l'équivalence internationale des diplômes académiques et de bien vouloir envisager cette question en dehors de toute politique et seulement au point de vue scientifique.

La C.I.E. est convaincue que cette question ne peut être en aucune façon solutionnée d'une manière uniforme - elle désire toutefois attirer l'attention sur la différence de la nature de l'enseignement dans les différents pays.

II.-

Les Unions Nationales sont priées de se mettre en rapport avec leurs gouvernements respectifs pour la réalisation de cette résolution et de s'instruire auprès de l'Office Central de toutes les démarches entreprises au sujet de cette question.

Ces deux motions sont adoptées.

MMrs. BAUGNIET /BELGIQUE/
DAVIES /ANGLETERRE/
BURKHARDT /D. S./ sont designes et deposeront leur rapport
demain matin.

L'Assemblée passe ensuite à la question des films scientifiques.

M. EGGER /SUISSE/, rapporteur de cette commission permanente, annonce que peu d'U.N. ont collaboré effectivement; que M. BAGNALL et CORDAS - chargés du bureau de Genève ont quitté cette ville, - et qu'il peut donner ici quelques détails - c'est simplement parce- qu'il a recueilli personnellement une documentation sur la question.

M. EGGER remet sur le bureau le rapport dont il vient d'être question.

L'Assemblée veut ensuite prendre connaissance du rapport de l'Union Nationale des Etudiants de France sur la même question - mais ceci est ajourné - Mr. GATTINO - rapporteur étant occupé pour le moment à la Commission III.

La séance est levée à 17h.10 -

— 2 —

Seance du 19 Août (matin)

La seance est ouverte à 9h.1/4.- Mr. GRAESSLER preside,

La fameuse question à l'ordre du jour - celle des films scienti-
ques est ajournée.- Les rapporteurs M. EGGER /SUISSE/ et M. GATINO
/FRANCE/ étant absents.

La sous-Commission chargée de trouver les termes de la notion concernant les conditions d'exercice des professions officielles.

I.- a) Le Conseil décide de porter cette question à l'ordre du jour de la Commission II.

b) ORGANISATION.

Le Conseil estime qu'il ne faut pas instituer immédiatement à l'Office Central une section permanente qui s'occuperait de la question des professions officielles, mais propose que l'Office Central recueille la documentation nécessaire pour faire rapport sur la question au prochain Conseil

Les U.N. sont priées d'instituer des départements spéciaux qui s'occuperont de cette question et feront rapport à l'O.C. avec lequel elles seront en contact direct.

II.- METHODE & DOCUMENTATION.

Elle sera recueillie:

1°) Par l'intermédiaire des organisations professionnelles de chaque pays (conditions d'exercice des professions)

2°) Par l'intermédiaire des associations des fonctionnaires civils (situations réservées aux étrangers).

3°) Par l'intermédiaire des départements compétents des gouvernements de chaque pays.

4°) Par l'intermédiaire de toutes les organisations internationales qui s'intéressent à cette matière et notamment:

- 1°) Le Bureau international du travail;
- 2°) Association internationale pour la Lutte contre le chômage;
- 3°) La Confédération internationale des Travailleurs intellectuels.

III.- INFORMATION.

La documentation recueillie sera distribuée à toutes les U.N. mais ne sera pas publiée avant que les rapports n'aient été présentés au Conseil.

Le Conseil recommande de diviser ce travail de recherches en cinq sections:

JUSTICE - ENSEIGNEMENT - MEDECINE - ARTS TECHNIQUES - & Professions sociales en general) et de limiter cette année les recherches aux conditions d'exercice des professions officielles et des professions organisées légalement, la question des professions non organisées étant réservée pour l'avenir.

L'Office Central propose d'abandonner l'idée de créer une sous-commission de plus - et simplement de charger l'Office Central de cette nouvelle besogne.

M. BAUGNIET expose les détails techniques de ce nouveau travail.

M. BURCKHARDT /D. S./ propose la création de sous-commissions nationales aidant l'Office Central.

M. COLAS PELLETIER /FRANCE/ s'oppose à cette création et estime que l'on doit laisser les U.N. libres de constituer ou de ne pas constituer de nouveaux organismes.

Finalement, les propositions de l'Office Central concrétisées dans le rapport de M. BAUGNIET, sont adoptées par la Commission après de nouvelles interventions de M. BURCKHARDT /D. S./ et M. DAVIES /ANGLETERRE/.

M. BAUGNIET demande que les Unions Nationales préviennent l'Office Central si elles créent ces nouveaux organismes.

La Commission précise à nouveau que les professions officielles seront d'abord envisagées - les professions dites libres, devant faire l'objet d'une étude postérieure.

La séance est levée en attendant l'arrivée de M. GATTINO /FRANCE/.

La séance est réouverte à 10h.40. M. GATTINO est en train de terminer son rapport, se fait excuser par M. GRAESSLER (Président).

M. BORSCH propose de rassembler tous les statuts de toutes les Universités et de toutes les Hautes Ecoles.

M. BORSCH sont chargés de rédiger une résolution à présenter au Conseil.

M. GATTINO /FRANCE/ donne lecture du rapport de la Commission du Film Scientifique.

Seance du 20 Août 1925.

La seance est ouverte à 10 heures,

II Commission.--Deux propositions sont adoptées au sujet du Film

Rapport de M.KARANSKI sur l'activité du Bureau d'echange de livres et sur l'exposition des publications.

M. HENDRICK annonce que la D.S. a participe à l'exposition. La Belgique et la Bulgarie aussi.

M. HENDRICK demande qu'avant l'exposition, l'on fasse un résumé des livres exposes qui puisse interesser les étudiants et que l'on adresse celui-ci quelques temps avant aux U.N.

M. DAVIES dit que l'exposition n'a pas d'importance, mais seulement l'echange.

M. EGGER demande d'envoyer des resumes comme ont fait les Belges cette fois.

M. COLAS PELLETIER demande de voter la proposition suivante:
"Avant chaque reunion du Conseil, le Bureau international d'echange de livres demandera aux U.N. de lui fournir un resu me des livres et publications estudiantines qu'elles auront respectivement l'intention d'exposer, puis le Bureau expediera ces resumes à chaque U.N.

Adopte.--

Puis a lieu une discussion entre DAVIES - KARANSKI - COLAS PELLETIER - ZIMMERMANN & EGGER, qui a pour but de solutionner le problème d'echange de livres et des reductions sur le prix d'achat.

La seance est suspendue.

La seance est reprise à 14 heures.

Rapport du delégué de l'Angleterre M. DAVIES. (Seance confidentielle).

Pour ne pas rendre cette chose publique, ce qui indisposerait les editeurs, M. BAUGNIET /BELGIQUE/ organise une cooperative pour l'edition des livres.

DANEMARK /SVEINBJOERNSSON/ demarches en cours.

ECOSSE - /John SENTER- les demarches sont en cours.

ESTHONIE -(Elise KAER) - dit que l'U.N. des Etudiants recevra des livres d'Allemagne et que d'accord avec la D. S. il est accordé une reduction de 10% sur ceux-ci. Les livres recus sont obtenus dans les memes conditions par l'intermediaire de la legation russe.

FRANCE /M.COLAS PELLETIER dit que l'on peut obtenir 15 à 20% de reduction sur les livres par l'intermediaire de l'Association Generale des Etudiants de Paris.

ITALIE /M.SELENSKI expose qu'en s'adressant à l'U.N. d'Italie on peut obtenir 20% de reduction sur les ouvrages publies.

POLOGNE. /M.ZARANSKI/ dit qu'il est difficile d'obtenir des livres a prix reduit, si ce n'est pour la publication des oeuvres scientifiques, sur lesquelles il est accorde 30% de reduction. De même les cours polygraphiques sont susceptibles de reduction.

TCHÉCOSLOVAQUIE / M. SKLADAL dit que les cercles estudiantins s'occupent du tirage à prix réduit et achètent en gros aux éditeurs et revendent au détail à prix réduit.

A ce moment M. SKLADAL qui vient de parler dans sa langue maternelle, essaie de traduire en français ce qu'il vient de dire, Mr. le Président ainsi que quelques membres présents, n'ayant pas saisi l'explication française donnée par M. SKLADAL, demandent à M. COLAS PELLÉTIER de faire un résumé plus clair. - M. ZIMMERMANN qui assistait depuis peu à la séance, reclama une explication de termes qu'il prétendait appartenir à la langue chinoise, et il s'en alla sans fournir de plus amples explications.

Le délégué Tchécoslovaque demanda immédiatement une réparation au Président qui lui donna satisfaction.

UKRAINE (M. ORELIK) dit que chez les Ukrainiens U.N. des Etudiants russes émigrés, il n'y a pas de réduction, le gouvernement soviétique n'autorisant pas échanges et interdisant l'exportation et l'importation.

Chez les étudiants émigrés, grâce à l'intervention de "CESUS", six éditeurs ont consenti 40 à 50 % de réduction, - 4 autres éditeurs ont consenti la même réduction, promettant du crédit aux membres de l'Association. - En ce qui concerne l'échange, celui des revues se fait normalement, mais celui des livres est faible.

Il n'y a pas assez de livres scientifiques pour les étudiants émigrés. - CESUS a l'intention d'éditer un catalogue gratuit détaillant les livres que l'on peut obtenir à des conditions exceptionnelles.

La D. S. M. HENDRICK expose confidentiellement la situation qui est faite aux étudiants allemands par les maisons d'éditions.

Au moment de clôturer la séance, M. BAUGNIET, au nom des membres de la II^e Commission, prie M. GRAESSLER d'accepter les remerciements de l'assemblée pour le tact et la maîtrise avec lesquels il a dirigé les débats des réunions.

M. GRAESSLER à son tour, après avoir remercié l'assemblée des paroles aimables qui lui ont été adressées par l'intermédiaire de M. BAUGNIET, adresse à celui-ci les remerciements les plus chaleureux de la Commission pour le travail qu'il a fourni au cours de cette assemblée et de l'œuvre qu'il a entreprise à l'Office Central.

La Commission a décidé de présenter au Conseil le rapport suivant sur les diverses propositions qu'elle avait adoptées.

R A P P O R T

de la

II^e COMMISSION AU CONSEIL DE LA C. I. E. - NYBORG

21 Août 1925.

=====

La II^e Commission propose au Conseil d'adopter les résolutions suivantes:

A. - OFFICE CENTRAL.

1. Annuaire.

Le Conseil de la C.I.E. charge l'Office Central de continuer à assurer la publication d'un annuaire comprenant tous les renseignements susceptibles d'intéresser les étudiants et de faire dans la mesure du possible des tirés à part de la partie pratique de l'annuaire.

Une rubrique spéciale sera réservée à l'organisation internationale du Sport Universitaire.

2. - DOCUMENTATION.

Le Conseil charge l'Office Central de recueillir les statuts et règlements de toutes les Universités & Hautes Ecoles du monde.

Les U.N. sont priées d'appuyer ces demandes auprès des établissements d'instruction de leur pays.

3. - BUREAU DE PRESSE.

Le Conseil prie les U.N. et les membres de celles-ci de faire passer dans la grande presse des articles sur la Confédération et sur l'œuvre de celle-ci.

Il prie les U.N. de transmettre à l'OFFICE CENTRAL les projets d'articles touchant la vie intérieure de la C.I.E., de façon à éviter que des renseignements erronés soient publiés.

B. - QUESTIONS UNIVERSITAIRES.

1. - EQUIVALENCE DES DIPLOMES.

a/ Le Conseil de la C.I.E. prie tous les Gouvernements et la Commission de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations, d'accorder le plus grand intérêt à la question de l'équivalence internationale des diplômes universitaires.

La C.I.E. est convaincue que cette question ne peut en aucune façon recevoir une solution uniforme.

Elle désire toutefois attirer l'attention sur les différences de caractère de l'enseignement universitaire dans les divers pays.

b/ Les U.N. sont priées de se mettre en rapport avec leurs Gouvernements respectifs pour la réalisation de cette résolution et d'instruire l'Office Central de toutes les démarches entreprises à ce sujet.

c/ Le Conseil charge l'Office Central de continuer son enquête sur l'équivalence des diplômes et de faire rapport sur cette question au prochain Conseil.

Le Conseil laisse à la discrétion de l'Office Central l'organisation de ce travail.

Toutefois, l'Office Central se mettra en relations avec la Fédération Internationale des Femmes Universitaires et communiquera pour information, le résultat de l'enquête à la Commission de Coopération Intellectuelle de la S.D.N., qui de son côté étudie la même question.

2.- ENSEIGNEMENT DU DROIT & DE LA MEDECINE.

CONDITIONS DU STAGE.

Le Conseil de la C.I.E. charge l'Office Central de compléter son enquête sur l'enseignement du Droit et les conditions du stage; de faire une enquête sur l'enseignement de la médecine stage compris, et le prie de faire rapport sur ces questions à la prochaine session du Conseil.

3.- CONDITIONS D'EXERCICE DES PROFESSIONS OFFICIELLES.

a/ - Le Conseil décide de porter cette question à l'ordre du jour de la Commission II.

b/ - ORGANISATION.

Le Conseil estime qu'il ne faut pas instituer immédiatement à l'Office Central une section permanente qui s'occuperait de la question des professions officielles, mais propose que l'O.C. recueille la documentation nécessaire pour faire rapport sur la question au prochain Conseil.

Les U.N. sont priées d'instituer des départements spéciaux qui s'occuperont de cette question et feront rapport à l'O.C. avec lequel elles seront en contact direct.

II.- METHODE. &/ DOCUMENTATION.

Elle sera recueillie:

- 1°) Par l'intermédiaire des organisations professionnelles de chaque pays (conditions d'exercice des professions)
- 2°) Par l'intermédiaire des associations des fonctionnaires civils (situations réservées aux étrangers)
- 3°) Par l'intermédiaire des départements compétents des gouvernements de chaque pays
- 4°) Par l'intermédiaire de toutes les organisations internationales qui s'intéressent à cette matière et notamment:
 - 1°) Le Bureau International du travail;
 - 2°) Association Internationale pour la Lutte contre le chômage;
 - 3°) La Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels.

III.- INFORMATION.

La documentation recueillie sera distribuée à toutes les U.N., mais ne sera pas publiée avant que les rapports n'aient été présentés au Conseil.

Le Conseil recommande de diviser ce travail de recherches en cinq sections:

JUSTICE - ENSEIGNEMENT - MEDECINE - ARTS TECHNIQUES - & professions sociales en général), et de limiter cette année les recherches aux conditions d'exercice des professions officielles et des professions organisées légalement, la question des professions non organisées étant réservée pour l'avenir.

IV.- FILMS SCIENTIFIQUES.

Le Conseil prie les U.N. de faire rapport à l'O.C. sur l'activité des Commissions nationales du Cinéma Scientifique ainsi que sur les possibilités de réaliser le programme de la Commission Internationale des Films Scientifiques.

Les U.N. sont chargées d'établir la liste des films scientifiques existant dans leurs pays.

L'Office Central est chargé de faire le catalogue général des films scientifiques et de le communiquer aux U.N.

L'U.N. des Etudiants Suisses est chargée de présenter un rapport au prochain conseil sur la possibilité de réaliser le programme de la Commission dans le domaine international.

V.- BUREAU INTERNATIONAL DU LIVRE.

Le Conseil décide que le Bureau international d'échanges de livres et de publications portera désormais le nom de "Bureau International du Livre".

Le Bureau aura pour but de faciliter la vente et les échanges de livres entre les étudiants par les méthodes suivantes:

- 1°) De communiquer aux U.N. les réductions possibles sur les prix normaux de librairie.
- 2°) D'inviter les U.N. à créer des organismes économiques spéciaux qui travailleront avec le bureau international.

C.- DIVERS.

1.- Les circulaires de la C.I.E. demandant une réponse à date fixe seront envoyées aux U.N. un mois à l'avance.

2.- L'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil sera adressé aux U.N. sous pli recommandé, au moins 40 jours avant l'ouverture de la session.

Pour permettre aux U.N. de se préparer avec fruit à la collaboration internationale, cet ordre du jour provisoire sera aussi détaillé que possible.

3.- Afin d'assurer d'une manière efficace le travail de la C.I.E., les U.N. doivent répondre rapidement à toutes les correspondances leur adressées.-

La liste des U.N. qui s'abstiennent de répondre sera publiée par le Bureau de Presse.

P R O C E S V E R B A U X

des Séances de la V^e Commission du Conseil
de la C. I. E.

tenues à NYBORG - STRAND, - 17 au 24 Août - 1925.

Séance du 17 Août 1925

NYBORG-STRAND.

La séance est ouverte à 10.15 (matin)

Président: M. STAHEL.

Secrétaire: M. CECL

id adjoint: M. ROGER.

Présents: Melle. HORTCH, LATHAM.

MM. CARR &
HYGHES /ANGLETERRE/

VANDEVELDE
BAUGNIET /BELGIQUE/

LATINOFF /BULGARIE/

POULSEN /DANEMARK/

ROGER /ECOSSE/

CECL /TCHECOSLOVAQUIE/

HARRISON /U.S.A./
& W. CONRAD HOFMANN, représentant de l'International
Student Service.

KNOLL ,
POZARYSKI &
RODYS /POLOGNE/
ANTEBI &
FOREST /FRANCE/

TONNISSON /ESTHONIE/

de GUYLAS /HONGRIE/

HABITCH &
STAHEL /SUISSE/.

I. ORDRE DU JOUR.

- 1.- Rapport de STAHEL sur l'activité de la Commission Permanente d'Entr-Aide Universitaire de la C.I.E.
- 2.- Rapport de HABITCH sur l'activité du Secretariat d'Entr-Aide Universitaire de la C.I.E.
- 3.- Discussion sur l'accord entre la C.I.E. et l'I.S.S.

STAHEL donne un court aperçu sur les travaux de la Commission Permanente. Il examine l'importance de la réunion de la Commission à Paris Genève et à Cex.- Il souligne l'accord de Manchester et l'importance qu'il y a à avoir une base financière solide pour le travail d'entr-aide universitaire de la C.I.E.- Enfin il remercie les membres de la Commission, M. HABITCH, et l'International Student Service qui ont permis de réaliser la tâche difficile de la Commission.

Son rapport termine, il donne la parole à M. HABITCH, qui présente un rapport détaillé sur son activité. Spécialement il examine les points suivants:

- A/ - L'initiative d'une collaboration entre la C.I.E. et l'E.S.R.
- B/ - L'enquête sur les sanatoria universitaires.
- C/ - L'enquête sur le Student Friendshipweek.
- D/ - La représentation de la C.I.E. auprès de la Société des Nations et du Bureau International du Travail.
- E/ - La situation financière.

Ensuite on a procédé à la lecture de l'accord général entre la C.I.E. et l'International Student Service, ainsi conçu:

"After careful consideration of the various problems confronting the organisations, we are convinced that further cooperation is desirable in the lines already begun. We believe that such cooperation in the past will continue to render the best service to the maximum number of students as well as to further the common aim of the bodies, which is to promote international understanding and cooperation throughout the student world in recognition of the above and with the desire to promote this cooperation we propose that the C.I.E. put before the council the suggestion that Mr. Conrad HOFMANN be asked to act in the capacity of advisory director of the practical work of the C.I.E., it being understood that this arrangement does refer not to the work carried on by the Central Office of C.I.E. in Bruxelles."

M. HOFMANN signale le désir de l'E.S.S. de coopérer et de collaborer. Il examine le développement de l'E.S.R.- Il y avait tendance à Elmau à liquider toute l'activité de l'E.S.R.. Mais les étudiants desirant que l'E.S.R. continue son travail. La collaboration doit porter sur les points qui sont communs aux deux organismes.

- Elle doit:
- a/ être d'une stricte impartialité vis-à-vis de tous les étudiants,
 - b/ jouir d'une certaine autonomie vis-à-vis de la C.I.E. et de la I.S.S.
 - c/ comporter un personnel d'experts.

STAHEL propose que les détails de la collaboration et le programme pratique soient discutés au sein de la Commission permanente de la C.I.E., où sera invité M. HOFMANN.

Pendant la discussion, ANTEBI estime que la Commission Permanente a rempli sa tâche et qu'elle n'existe plus.

La Commission V de la C.I.E. nomme une sous-commission composée de: ANTEBI - PECL - REMBIELINSKI & STAHEL, qui élaborera le programme d'activité et le présentera demain à la Commission. La sous-commission se réunira l'après-midi.-

ADOPTÉ.

Seance du 18 Août 1925.- (apres-midi)

La seance est ouverte à 15h.15

Preside: M. STAHEL
Secrétaire: O. PECL
id. adjoint: ROGER.

Presents: /ANGLETERRE/ Melle HORTON HUGHES & SCOTT.
/ALLEMAGNE/ WERNER & ARKE.
/BELGIQUE/ VANDE VELDE
/ECOSSE/ ROGER.
/DANEMARK/ POULSEN
/FRANCE/ GATTINO - ANTEBI - FOREST
/HONGRIE/ GULYAS
/ITALIE/ ORAZZI & COGLINI.
/POLOGNE/ KNOLL
/SUISSE/ STAHEL & HABITCH.
/TCHECOSLOVAQUIE/ O. PECL.
/U.S.A./ Miss DUGGON - QUAYLE - GARRISSON - DODGE.

I.- ORDRE DU JOUR:

- 1.- Rapport sur le sanatorium universitaire.
- 2.- Cite Universitaire à Paris et la question de logement.
 - a) HABITCH donne un rapport détaillé sur le sanatorium universitaire à Leysin /voir son rapport reproduit/.
FOREST donne des informations précieuses sur le sanatorium universitaire à Grenoble./voir la publication de l'Union Française.
PECL estime en quelques mots la situation en Tchécoslovaquie
Il souligne spécialement que les étudiants ont réservé les places libres dans les sanatoriums privés,
KNOLL explique la situation en Pologne.

La Commission a adopté la proposition suivante:

- 1.- La Commission V, du Conseil estime que l'on ne peut pas songer à la construction d'un sanatorium universitaire international.
- 2.- La Commission V, demande au Conseil d'inviter les Unions Nationales des différents pays de placer les Etudiants étrangers dans les sanatoriums universitaires.- La Commission constate avec plaisir que l'Union de Pologne offre 5 lits, dont 4 au prix de 4 zloty et un gratuit dans son sanatorium à Zakopany - que l'Union de Suisse offre en cas de disponibilité 5 lits au prix de 12 frs.S. dans le sanatorium universitaire de Leysin, - que l'Union de Tchécoslovaquie offre deux lits gratuits et qu'elle dispose d'autres lits payants.-

L'Union de France a déjà à plusieurs reprises payé les places d'étudiants étrangers dans le sanatorium et qu'elle est disposée à faire de même dans l'avenir, en attendant la construction de son propre sanatorium universitaire.

ADOPTÉ.

Outre cela, la Commission V, adopte la deuxième résolution de la sous-commission comme suit:

En cas de détresse dans tous les pays sans distinction, le Conseil autorise le Comité Exécutif à demander aux U.N. de lui venir en aide.

Le Comité Exécutif assurera lui-même la meilleure répartition des fonds.
Adopté.

Le Président a procédé à l'examen du deuxième point de l'ordre du jour, la question de Cite Universitaire.

ANTEBI donne un rapport extrêmement intéressant sur la Cite Universitaire à Paris. Il estime l'importance d'une telle institution.

Il souligne spécialement la possibilité pour chaque nation de construire sa propre maison sur le terrain de la Ville de Paris.

Dans la discussion qui s'est ensuite engagée sur les possibilités de résoudre la crise de logement, les représentants de Pologne, de la Hongrie - de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique, les essais faits dans leurs pays.- En vue de l'examen de la question, M. PECL propose la création d'une sous-commission composée de MM. GATTINO - GUYLAS - KNOLL - ORAZI & ARKE, qui:

- a/ reunira dans la résolution les suggestions presentees ici par les representants des divers pays sur la solution du problème de la crise de logement.
- b/ examinera les suggestions pour la methode la plus efficace de recueillir les fonds necessaires pour la construction des maisons d'etudiants.

Adopte.

La sous-commission presentera son rapport demain, avant-midi.

Seance du 19 Août (matin)

La seance est ouverte a 10h.15

President: M.STAHEL.
Secrétaire: M.O.PECL.
id adjoint: M.ROGER.

Present: Melle.HORTCH & M.HUGHES /ANGLETERRE/

Dr. TILMANN, ARKE, WORTELMANN /ALLEMAGNE/

M.VANDEVELDE /BELGIQUE/ : M. ROGER /ECOSSE/

M.POULSEN /DANEMARK/ : MM.ANTEBI & GATTINO /FRANCE/

M.LATIMOFF /BULGARIE/ : M.ORAZI /ITALIE/

M.KNOLL /POLOGNE/ : STAHEL & HABITCH /SUISSE/

M.PECL /TCHECOSLOVAQUIE/ : MM.DUGGON & HARRISSON /U.S.A./

I.- ORDRE DU JOUR.

1. Prêts d'honneur: /VAN DE VELDE/
2. Rapport de la sous-commission V.
3. Rapport financier sur le Secretariat a Geneve.

M.VANDE VELDE donne le rapport detaille sur l'institution de prêts d'honneur en Belgique /voir son rapport reproduire/.

M.ANTEBI examine les prêts d'honneur français. Il souligne spécialement que les étudiants ne paient pas d'intérêts et que le fond central est soutenu par les cotisations volontaires des étudiants, par les dons du public et par la dotation du Gouvernement.

Dr. TILMANN donne un aperçu sur la situation en Allemagne. Il examine les fondations d'avant-guerre et declare qu'elles ont disparu au cours de l'inflation.- A l'heure actuelle il y a deux sortes d'institutions en Allemagne:

- a/ Darlehenskasse /caisse des prêts/
 - b/ Studienstiftung des Deutschen Volkes /La fondation d'étude de la nation allemande.
- Les étudiants obtiennent de la caisse les prêts remboursables en 10 ans; ils payent un intérêt de 2%. La caisse soutient les étudiants des derniers semestres.-

La caisse offre aux étudiants qui ont passé l'examen de maturité des aides.

M. PECL examine la situation en Tchécoslovaquie. Il y a des institutions qui offrent des prêts aux étudiants des derniers semestres. Cette année elles ont remboursé 900.000 Kč /130.000 frs/. Ces prêts sans intérêts sont remboursables dans 10 ans. - En outre il y a une fondation de Jarník qui a distribué cette année 1.320.000 Kč /200.000 frs/.

Ensuite la discussion est interrompue, et,

M. HABITCH présente son rapport financier sur le Secrétariat à Genève.
/voir son rapport reproduit/.

M. Mc. DONALD qu'en conformité avec l'arrangement conclu entre le Comité Exécutif de la C.I.E. et le Comité de l'E.S.R. en Juillet 1925, la Commission V° a été financée par la C.I.E. et par l'E.S.R., par parts égales.

M. Mc. DONALD s'est occupé uniquement des contributions de la C.I.E. - Ces Contributions s'élèvent en tout à Frs. 1.187 & Frs. 986.-

Ces contributions ont été payées au moyen des fonds de la C.I.E. ainsi que cela apparaît dans les comptes de la C.I.E. pour la période du 1er Janvier au 15 Juillet 1925.

Puis 231 francs ont été payés par d'autres sources à M. Mc. Donald.

J'ai examiné le livre tenu par M. HABITCH. Il contient ses dépenses et recettes, ainsi que le budget présenté devant la Commission V°.-

La balance en mains au 15 Juin est de Frs. 207.15

Durant la période du 15 Juin au 15 Août 10 Livres st. et 250 fr suisses ont été payés par M. Mc. Donald à la Commission V, sur le budget de la C.I.E. - Cette somme avait été reçue par M. MACADAM pour certains objets.

Les livres tenus par M. HABITCH font apparaître pour cette période une balance en mains de Frs. 372.20

M. Conrad HOEFMAN, ainsi qu'il a été convenu à la conférence de Manchester, a payé à la Commission V, la somme de Frs. 1.437.- dans laquelle ne sont pas compris tous les frais de bureau faits par M. HABITCH.

M. HABITCH fait remarquer qu'il a pensé qu'il était de son devoir de rembourser l'E.S.R. pour les papiers - stencils - etc. c'est pourquoi il a payé à l'E.S.R. Frs. 125.-

M. Mc. DONALD propose de nommer une sous-commission composée de trois membres qui élaborera la questionnaire à adresser aux U.N. sur l'assistance financière.

La Commission V. nomme MM. McDonald - VAN DE VELDE & ARKE. Adopté.

Ensuite M. GATTINO présente le rapport de la Sous-commission des V. Il estime qu'il n'a pas pu démontrer la méthode la plus efficace pour recueillir les fonds pour la construction des maisons étudiantes, étant les conditions spéciales dans les divers pays. Elle se bornera à présenter un aperçu sur la situation dans les cinq pays représentées dans la sous-commission.

Son rapport fut adopté. - (voir son rapport reproduit)

La séance est levée à 12h.15

Seance du 20 Aout 1925 (apres-midi)

La seance est ouverte a 2h.30.

President: M.STAHEL.
Secetaire: M.PECL
id adjoint: M.ROGER.

Presents: Melle HORTCH & M.HUGHES /ANGLETTERRE/

MM.VANDE VELDE & BAUGHTET /BELGIQUE/LUXEMBOURG/

M.LATINOFF /BULGARIE/ : M.POULSEN /DANEMARK/

ROGER /ECOSSE/ : ANTEBI & FOREST /FRANCE/

M.de GUYLAS /HONGRIES/ : M.STAHEL & HABITCH /SUISSE/

M.PECL /TCHECOSLOVAQUIE/ : MM. TILMANN & ARKE /ALLEMAGNE/

ORDRE DU JOUR.

1. Rapport de la sous-commission III. /McDONALD - VANDEVELDE/
2. Rapport sur le Chômage intellectuel /O.PECL/.
3. Rapport sur l'activite de World Association for adult education / Melle.HORTCH/.
4. Election de deux verificateurs des proces-verbaux de la Commission.
5. id d'un representant de la Commission V à la Commission de Coordination du travail pratique de la C.I.E.

M.McDONALD lit le rapport de la sous-commission III pour la circulaire sur l'assistance financiere aux etudiants. Le questionnaire est adopte, (voir l'annxe) et la Commission resolut de l'envoyer aux Unions Nationales.

M.VAN DE VELDE donne le texte frangais.

M.PECL presente le rapport sur le chômage intellectuel.(voir son rapport Reproduit)

Dans la discussion M.VAN DE VELDE, estime l'importance de cette question, mais il attire l'attention sur les difficultes qui sont liees avec les moyens de resoudre ce problème.

Dr.TILMANN tient à déclarer que l'étude même de cette question est extrêmement difficile, vu l'étendue du probleme et les conditions spéciales des divers pays. Il est donc necessaire de s'occuper de cette question.

M.PECL propose ensuite l'adoption de la resolution.- Celle-ci fut adoptée ainsi comme suit:

La Commission V attire l'attention du Conseil sur le probleme d'organisation du travail remuneré pour l'etudiant et sur le chômage des intellectuels.

Elle demande par consequent que le Conseil prie le Comité Exe-cutif:

- 1°) De charger l'Office Central de faire tout son possible pour que les U.N. soient exactement informees sur les essais d'organisation du travail remuneré pour les etudiants, le placement des etudiants pendant les vacances et le placement des etudiants diplômés.
- 2°) D'encourager une campagne pour que les U.N. organisent de tels bureaux de placement,

3°) D'examiner la possibilité de fonder un Bureau International de placement dont l'activité serait:

- a) D'être l'intermédiaire entre les bureaux nationaux dans le placement des étudiants pendant les vacances et des étudiants diplômés.
- b) D'être en contact permanent avec le B.I.T. et les organisations contre le chômage et pour l'émigration.

4°) Considérant les difficultés actuelles d'organiser un Bureau international, le Conseil charge l'Office Central:

- a) D'entrer immédiatement en contact avec le B.I.T.
- b) De lui demander d'inscrire dans son programme la question du chômage de tous les intellectuels.
- c) De demander au Bureau I.T. de donner des informations périodiques aux étudiants sur la situation dans la marche du travail.
- d) D'entrer en contact immédiat avec les organisations contre le chômage et pour l'émigration.

Ensuite Mme. HORTCH sur l'activité du World Association for adult education The World Association of Adult Education having approached the N.U.S. with the thought of collaboration with them. Mme. HORTCH read to Commission the short resume of the Association activity and made the following proposal:

Commission V recommend to the Council that the National Unions of Students be supplied with the informations by the World Association of Adult Education so that the students may be introduced to the work on adult education in their respective countries.

A d o p t e .

Ensuite la Commission prie Mme HORTCH et M. VAN DE VELDE de bien vouloir vérifier les procès-verbaux de la Commission V. du Conseil.

A d o p t é .

Le Président passe à l'examen du dernier point de l'ordre du jour, à l'action conditionnelle du représentant de la Commission V à la Commission de Coordination du Travail Pratique de la C.I.E.

D'abord le Président resume en quelques mots, la tâche difficile de la Commission V, qui est parvenue à la conclusion de ses travaux après trois séances, où on a discuté chaque mot de l'accord entre la C.I.E. et l'E.S.R..

La Commission decide de former la Commission de Coordination où devrait être le représentant de la Commission V. Il propose de nommer M.O. PECL.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ensuite M. STAHEL remercie les membres de la Commission V et lève la séance.

PROCES - VERBAUX

des Seances de la VI^e Commission. - du Conseil de la C.I.E., tenues à
NYBORG-STRAND & COPENHAGUE du 17 au 24 Août 1925.

1re Seance (matin)

DISCUSSION SUR LES OLYMPIADES ARTISTIQUES & SCIENTIFIQUES.-
SPORTS.

La seance est ouverte a 10 h. du matin, sous la présidence de
M. ANTEBI, qui procède a l'appel des nations presentes & absentes.

Etaient representees:

M. SYKES /Angleterre/ - MOTZ /Belgique/ - OVITCHAROFF /Bulgarie/ -
M. COLQUHOUN /Ecosse/ - M. de ROCCA SERRA /France/ - M. v. OLA BELA /Hong-
rie/ - M. SPARTOCO ORAZZI /Italie/ - MM. POZARISKI & KANSKI /Pologne/
la Tchecoslovaquie, - membres observateurs M. GIRAUDONT /Amerique
Latine/ - M. WORTELMANN /Allemagne/.

La premiere question a l'ordre du jour est le rapport de l'Union Nationale
d'Italie, sur les Jeux Olympiques Universitaires, à Rome.

Ainsi qu'il est proposé par M. ANTEBI, les questions Arts &
Sciences sont reserves pour être discutees à une prochaine reunion.
M. ORAZZI rappelle que la question des Jeux Olympiques a déjà été
discutee au Congrès de Varsovie /1924/, sous la présidence de M. MOTHE
et que la technique adoptée est celle des jeux olympiques ordinaires.

M. SYKES demande au nom de l'Angleterre, la division entre les jeux et les
concours ouverts aux hommes seulement et ceux ouverts aux femmes
seules.

Après une intervention de M. ORAZZI, ce principe est adopté. - Seulement
en ce qui concerne le tennis et la natation, M. de ROCCA SERRA declara
qu'il est d'avis qu'en ce qui concerne la question des sports fe-
minins, il doit être tenu compte de l'opinion de chaque delegation.

Après les interventions de MM. WORTELMANN, OLA BELA et ORAZZI, le plan des
Jeux Olympiques tel qu'il est presente par l'Union Nationale Italienne
est adopté, sauf en ce qui concerne le tennis ou deux concours furent
supprimes.

La seance prend fin a midi 15.-

Seance de l'apres-midi.

La seance est ouverte à 14h.15 sous la présidence de M. ANTEBI.

COLQUHOUN /Ecosse/ demande quels sont les pays qui, vraisemblablement en-
verront des équipes pour les sports féminins.

Pour la question ayant trait au tennis, l'ANGLETERRE - la BELGI-
QUE - le DANEMARK - la FRANCE - le LUXEMBOURG - la HONGRIE - l'ITALIE -
la POLOGNE - la TCHECOSLOVAQUIE, se chargent d'envoyer une equipe.
En egard à la natation, les mêmes pays enverront une équipe.

En ce qui concerne l'athlétisme, quatre nations seulement seront
capables de mettre sur pied des équipes. Ce jeu est supprime des

M. ANTEBI se retire et M. de ROCCA SERRA lui succède.

Après une intervention de M. WORTELMANN /Allemagne/, contestant la discussion, la proposition est adoptée à l'unanimité.

M. de ROCCA SERRA propose une sous-commission technique pour régler l'organisation des jeux olympiques.

Sont membres:

M. de ROCCA SERRA /France/ - COLQUHOUN /Ecosse/ - MICHTEVOSKI /Pologne/ - PROCHAZKA /Tchécoslovaquie/ - WORTELMANN /Allemagne/ - ORAZZI /Italie/ - MM. INGVAR & SVEINBJERSSON /Danemark/ soutiennent que le classement par pays devrait être supprimé des Jeux Olympiques Universitaires.

M. de ROCCA SERRA remarque que cette suggestion contredit absolument les règles du Comité Olympique International et le Danemark retire sa proposition.

M. BELA V. OLAH propose de supprimer les 100 Km. bicyclette, M.M. WORTELMANN demande la suppression de tous les concours cyclistes des Jeux Olympiques. Le nombre restreint des équipes qui peuvent être envoyées par les U.N. est publié et 7 nations promettent d'avoir une équipe: la FRANCE - l'ITALIE - la BELGIQUE - le LUXEMBOURG - la BULGARIE - la TCHÉCOSLOVAQUIE & la POLOGNE.

Sont représentées:

l'ANGLETERRE - la BELGIQUE - la BULGARIE - le DANEMARK - l'ECOSSE - la FRANCE - le LUXEMBOURG - la HONGRIE - l'ITALIE - la POLOGNE - la TCHÉCOSLOVAQUIE - l'ALLEMAGNE.

La séance est close à 15h. 40.

3me Seance (matin)

La séance est ouverte à 10 h. sous la présidence de M. ANTEBI.

Sont représentées: l'ANGLETERRE - la BELGIQUE - la BULGARIE - le DANEMARK - l'ECOSSE - l'ESTONIE - la FRANCE - la HONGRIE - l'ITALIE - le LUXEMBOURG - la POLOGNE - la TCHÉCOSLOVAQUIE - l'AMÉRIQUE LATINE & l'ALLEMAGNE.

- I.- Commissariat Général des Sports.
- II.- Une liste des Clubs sportifs universitaires avec l'adresse des sièges et la dénomination des sports pratiqués.
- III.- Les résultats des matches et noms des champions.
- IV.- Remarque sur les sports féminins.
- V.- Evolution historique des sports dans chaque Union Nationale.

M. WORTELMANN propose que l'organisation des matches entre les Universités soit faite.

La séance est close à

4me. Seance (apres-midi.)

La séance est ouverte à 14 h. sous la présidence de M. ANTEBI.

Secrétaire: M. Pierre FORREST - (France)

La parole est donnée à M. ORAZZI qui fait un exposé de ce que sera l'Olympiade universitaire d'art, de Lettres et de Sciences.

Le principe en a été adopté à VARSOVIE. Depuis beaucoup d'Union nationale ont donné leur manière de voir, ce qui permet de faire l'exposé actuel et en même temps de dire que le projet en bonne forme est en pleine voie de réussite.

La preparation est grandement entamée, comite de patronage, réductions diverses, aménagement, receptions diverses, tout a déjà été prévu. Une active propagande est déjà faite auprès des U.N. comme dans le monde extérieur.

M. CRAZZI donne quelques explications complementaires à la circulaire envoyée par le Comite Olympique, notamment sur les conditions d'inscriptions pour les Etudiants ayant termine leur scolarite.

M. WORTELMANN /Allemagne/ declare à ce sujet, que dans une precedente seance de la Commission VI, qui traitait de sport aux Olympiades, on a déjà discute cette question de l'admission d'anciens Etudiants ayant termine 2 ans ou même 4 ans auparavant. - A mon avis, il faut limiter l'inscription a la fin des etudes, c'est-à-dire, s'occuper surtout des Etudiants, plutôt que de ceux qui ont termine leurs etudes.

M. HAACH (Danemark) propose d'admettre d'abord le principe de ces Olympiades, puis de discuter l'âge.

Melle KAER /Estonie/ dit qu'elle sait ce qui peut sortir d'une Olympiade sportive en Estonie, mais pas d'une Olympiade artistique.

M. CRAZZI répond qu'à l'Universite on fait d'abord et surtout des sciences et de l'art, et ensuite des sports - d'ailleurs tous les étudiants ne sont pas sportifs et puis au point de vue financier, le sport coûte cher, en general comme pour les déplacements à Rome, tandis que les Olympiades artistiques ne réclament le déplacement de personne, - d'ailleurs ces Olympiades ont été decisees à Varsovie, en Congrès, et il n'appartient pas au Conseil de modifier cette decision.

M. HAACH rappelle qu'à Varsovie une decision générale a été prise et aujourd'hui nous sommes réunis pour la discuter.

Le President: - Vous parlez de principe, celui-ci a été admis, continuons donc.

M. CRAZZI continue l'expose de son projet.

Le President: - Notre camarade de Tchecoslovaquie a depose un projet d'organisation avec quelques points differents du projet italien. - Au lieu de l'etudier en entier, on pourrait les discuter tous deux et leurs points differents.

M. PROCHAZA /Tchecoslovaquie/ commence la discussion.

Au sujet du chapitre ART, paragraphe 2, il est dit que les ouvrages seront presentes par un seul auteur, mais il demande l'exception pour les oeuvres d'opera et de musique en general.

M. CRAZZI explique que dans ce cas une oeuvre d'opera sera jugee par deux jurys. Le livret et la musique peuvent être de deux auteurs.

M. PROCHAZA /Tchecoslovaquie/.

Au paragraphe 3, chapitre Art, Jury d'artistes connus - il demande qu'on ajoute "artistes connus de differentes nationalités". Puis il a parle de differents jurys nommes par l'U.N. U. Il demande un jury general forme des delegues designes par chaque U.N. et le jury sera ainsi international.

M. CRAZZI dit que dans ce cas chaque U.N. devra payer le voyage à ses jures delegués. D'autre part, l'Italie les recevra à des conditions particulieres. A ce sujet un budget a déjà été prévu.

Admis par PROCHAZA, chaque nation enverra ce jury à ses frais.

En bas de la page I, les publications seront imprimees dans la langue italienne et celles de la C.I.E.

M. HAACH aimerait une langue scandinave, mais cette question est difficile.

Au chapitre "SCIENCES" 3ème paragraphe BACHPAZAA propose avec les autres langues, la langue polonaise, au nom des pays slaves.

M. ORAZZI répond que c'est l'Académie des langues qui a l'habitude des concours, qui fait ce choix, mais que c'est possible.

Puis la ligne en dessous, La Commission élue par les savants représentant les différentes nations.

M. ORAZZI répond que dans le cas où il y aurait trop peu de savants, l'Italie complètera les cadres avec un choix de savants connus.

Au chapitre "Sciences" 4ème paragraphe:

M. PROCHAZAA propose que les inscriptions soient adressées avant le 15 Juin 1926 et qu'un premier choix soit fait à cette date.

M. ORAZZI répond que c'est difficile, les savants ne pouvant se déplacer deux fois, aussi, il propose une commission préliminaire de savants qui préparerait le travail et ensuite le jury d'ensemble qui examinerait et devrait terminer son examen 5 jours avant la clôture.

M. SWEINBJONSON apporte les conclusions ci-jointes à l'annexe au nom de son U.N., il les développe.

M. WORTELMANN dit qu'il faut savoir si l'on veut réaliser les Olympiades avant de les discuter,

M. REMPS (Lettonie) veut bien soutenir l'Olympiade sportive, mais par les autres, car:

- 1°) Ils ont une langue propre pas bien connue, d'où la très grande difficulté pour les juger.
- 2°) Il est pratiquement impossible de dire quelle œuvre d'art est la meilleure, car les juges ne connaissent pas le caractère particulier à chaque nation.
- 3°) Il n'y a pas assez de temps pour se préparer et il demande malgré ce qui a été dit à Varsovie, qu'on ne fasse que des Olympiades sportives et qu'on ajourne les autres Olympiades à l'avenir.

M. de ROCCA trouve que l'on avance et recule, il trouve que le Congrès, émanation suprême a décidé, et qu'il est impossible de rien changer de plus nos camarades Italiens ont commencé avec cette assurance, leur travail, et on ne peut réduire leur œuvre à néant, de plus, il propose un essai audacieux digne des jeunes intellectuels.

M. KNOLL déclare que l'Art est international, surtout le grand art, d'ailleurs que dans tous les pays les œuvres des grands hommes même et surtout scandinaves et slaves ont été traduites dans toutes les langues.

ANTEBI: le Congrès a voté le principe de l'Olympiade, il nous reste à discuter les détails de son organisation. Par cette réalisation nous donnerons à la C.I.E. son vrai caractère de groupement d'intellectuels et non d'une agence Cook de voyages ou de sports.

M. HAARH ne veut saboter en aucune manière l'œuvre de la C.I.E., mais il considère si une chose est bonne ou mauvaise pour la C.I.E.

M. de ROCCA répète qu'il faut un nouveau Congrès pour changer une telle décision.

M. COLQUHOUN trouve l'idée de de ROCCA irréalisable, mais il dit que l'œuvre doit être réalisée le mieux possible. Ce serait un danger si ce n'était pas un succès - et le projet ne pas avoir été assez préparé.

M. REMPS remercie les Italiens de leurs efforts. Il souligne les difficultés toujours naissantes et trouve que le plan envoyé n'est pas assez détaillé. Il dit la grande difficulté pour les petites nations, aussi

il propose un vote pour l'organisation des Olympiades artistiques.

M. WORTELMANN croit que l'autorité du Conseil peut remplacer le Congrès.

M. HAARH souligne le risque des petites nations qui ne veulent pas assister à ces Olympiades artistiques.

M. CRAZZI explique que l'opposition vient d'un ordre technique. On admet les Olympiades sportives parce qu'il y en a déjà eu, et l'on n'admet pas les autres parce qu'on n'en a jamais vu. Pourtant il y a toujours eu des compétitions, tel le prix NOBEL. - De plus, si l'on fait du sport, il trouve que ce sera une mauvaise copie réduite des Olympiades qui ont lieu tous les quatre ans.

"Les Universitaires veulent remettre en honneur la tradition des Grecs et des Latins, Science - Art - Sport, l'un avec l'autre et non l'un sans l'autre."

M. ANTEBI dit qu'il y a un risque pour toutes les nations, grandes ou petites, L'organisation de l'Olympiade est loin d'être au point en France et cependant elle se refuse à repousser le projet Italien, et fera de son mieux pour assurer le succès de cette entreprise.

M. HAARH recherche le progrès pour la C.I.E., aussi il se demande s'il vaut mieux faire ou ne pas faire les Olympiades.

M. FOREST déclare de plus au nom de plusieurs U.N. que l'on ne peut arrêter une propagande commencée sur l'invitations des Italiens dans tous les pays maintenant décidés.

M. de ROCCA ajoute qu'à la C.I.E. tout le monde est camarade intellectuel, il n'y a ni grand ni petit pays - tous peuvent produire. Les difficultés financières incombent à l'Italie, et puis il y aurait une sorte de défiance envers les Italiens, qui eux, ont eu foi en la parole de la C.I.E., car nous sommes dit-il les continuateurs de l'œuvre de Varsovie.

Il compare cet essai à la fondation de la C.I.E., qui si l'on s'y était arrêté, pouvait nuire aux U.N. - Nous aurons été téméraires et même s'il n'y a pas grand résultat, c'est notre devoir dit-il, d'aller en avant, devoir d'universitaires - d'intellectuels internationaux.

M. COQUILHON veut savoir si à Copenhague on est lié formellement par les décisions de Varsovie.

M. BALINSKI déclare que jusqu'au refus des Italiens, la C. I. E. est tenue à sa parole.

M. WORTELMANN demande si le Comité peut modifier un peu une telle décision et il propose que les Italiens concentrent leurs efforts sur l'Olympiade sportive. Il compare avec la Grèce, qui elle avait une langue unique, tandis qu'ici c'est un véritable problème avec seize langues. D'ailleurs, dit-il, les Olympiades n'ont jamais atteint leur but idéal.

M. COLQUHOUN trouve que si on peut réaliser on doit soutenir, et si on ne peut pas, la question est close.

M. ANTEBI: nous avons eu deux ans pour nous préparer.

M. HAARH propose le vote pour les trois Olympiades ou pour seulement une Olympiade sportive.

M. ANTEBI donne lecture de la motion jointe à l'annexe.

M. HAARH trouve qu'il y a un droit de respect mutuel envers les avis et les opinions - et qu'il faut se mettre d'accord.

M. REMBIELINSKI commente que la question dure depuis Varsovie et que c'est seulement aujourd'hui que l'on s'aperçoit des difficultés - s'il y a une faillite, ce sera pour l'U.N. Italienne et non la C.I.E. qui en

supportera les conséquences. Quant à la question des langues, elle n'est pas nouvelle, elle existe depuis la Tour de Babel et dans toutes les entreprises internationales, pourtant on fait des réunions.

M. STAHEL demande dans une manifestation de bonne volonté aux protestataires de retirer leurs propositions.

Accepte.

M. HAAK souligne encore que le Congrès de Varsovie a voté et que la Commission VI n'a pas qualité pour changer.

M. ANTEBI met aux voix la clôture de la discussion sur le principe de l'Olympiade et son adoption: Unanime.

M. HAARH pourtant demande un vote, afin dit-il de constater seulement celles des nations qui participeront aux Olympiades des Arts & des Sciences.

Résultats: OUI 3

NON 6

Douteux: 3

La séance est levée à

Le Secrétaire de la séance:

Pierre FOREST.

Le Président:

Gaston ANTEBI.

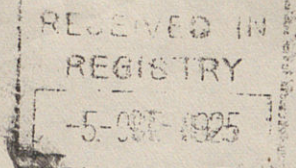
13c/45410x/25398

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

BRUXELLES

OFFICE CENTRAL

CABINET DE L'ADMINISTRATEUR



BRUXELLES, LE 2 Octobre 1925.

82. AVENUE MOLIERE

Monsieur le Professeur OPRESKO
Secrétaire de la Commission
de Collaboration Intellectuelle,
GENEVE.

Monsieur le Professeur,

Vous m'avez demandé lors des entretiens que nous avons eus ensemble, à Nyborg & Copenhague, de vous faire parvenir pour la fin du mois de Septembre un rapport sur la septième réunion de notre Conseil.

Vous voudrez bien m'excuser de ne pouvoir tenir la promesse que je vous ai faite, certains documents indispensables à la rédaction du rapport que vous avez bien voulu me demander, ne me sont pas encore parvenus et je me vois dans l'impossibilité de vous adresser ce document ainsi que le recueil des résolutions adoptées et des procès-verbaux de nos réunions.

J'espère que je pourrai vous faire parvenir ces divers documents dans peu de temps.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'expression respectueuse de ma considération distinguée.

Jean Baugniét

Jean BAUGNIET.

13 C / 45410 + / 95398

GENEVE

I

13C/45410/25398.

6 Août 1925.

C

Monsieur,

En réponse à votre invitation du 17 Juillet 1925 adressée à la Commission de Coopération Intellectuelle, j'ai l'honneur de vous informer que Mademoiselle Bonnevie, Membre de la Commission de Coopération Intellectuelle, assistera à la séance d'ouverture du Conseil de la Confédération Internationale des Etudiants, qui se tiendra à Copenhague du 15 au 25 Août.

En ce qui me concerne, je me ferai un plaisir de prendre part au moins à la deuxième moitié du Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la Commission
Internationale de Coopération
Intellectuelle;

50

M. J. Balinski-Jundzill
Président de la Confédération
Internationale des Etudiants
41 Kopernik, VARSOVIE.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES ÉTUDIANTS

PRÉSIDENT
41, KOPERNIK, VARSOVIE
POLOGNE

Pour le Communisme

130

45410

25398

Genève, le 17 juillet 1925.

Monsieur le Professeur OPRESCU, Secrétaire
Général de la Commission de Coopération
Intellectuelle de la S.D.N.

Genève.

Monsieur le Professeur,

Par votre très aimable intermédiaire, nous nous permettons
de transmettre à la Commission de Coopération Intellectuelle
une invitation pour la VII. Réunion du Conseil de la Confédéra-
tion Internationale des Etudiants, qui se tiendra à Copenhague,
du 15 au 25 août 1925.

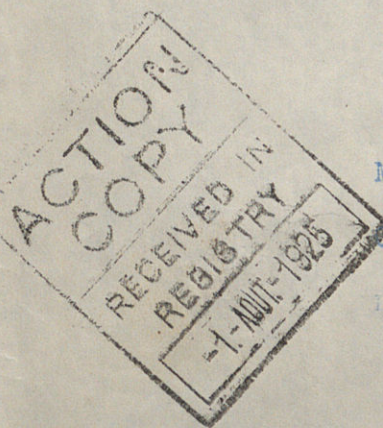
Nous exprimons l'espoir que la Commission de Coopération
Intellectuelle voudra bien donner cette fois aussi une preuve
de sa bienveillance à l'égard de notre organisation. Nous avons
gardé un souvenir reconnaissant au professeur de Reynold, qui
nous a fait le grand honneur et le vif plaisir d'assister à
notre III. Congrès à Varsovie.

En attendant votre aimable réponse, veuillez agréer,
Monsieur le Professeur, l'expression de notre très haute con-
sidération.

Secrétaire délégué de la C.I.E. à Genève: Président de la C.I.E.

Max Pollack

Wladimir Goussier



(Cette feuille est réservée à l'usage du Registry.)

SCHEDULE NO: _____

SECTION.	SECTION No.	DOCUMENT No	DOSSIER No.
<i>Intellectual Co operation</i>	<i>13C</i>	<i>45410</i> ⁺	<i>25398.</i>

Liste des Pièces Contenues.

	Expéditeur.	Date	Destinataire.	Date	Index		A Classer
					A.B.	C.	
1	<i>Les. Int. des Students</i>	<i>17.7.25</i>	<i>Acc. rec.</i>	<i>6. VII. 25</i>	<i>C</i>	<i>3</i>	<i>W</i>
2	<i>Conf. intern. des Students</i>	<i>28.8.25</i>	<i>Acc. rec.</i>	<i>19.8.25</i>	<i>B</i>	<i>3</i>	<i>AP</i>
3	<i>d. =</i>	<i>18.10.25</i>			<i>Wc</i>	<i>9</i>	<i>W</i>
4	<i>d. = (2 lettres)</i>	<i>17.11.25</i> <i>29.11.25</i>	<i>13C / 48414 - 48311.</i> <i>Reqs.</i>	<i>29.11.25</i>			<i>W</i>
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

Voir suite: Schedule No:

DATE OF REGISTRATION

1 AOOT 1925

INTELLECTUAL CO-OPERATION: 13C

FILE No:

25398.

1925